



N° 195 SEPTEMBRE 2000

LES BARBOUILLONS

CALENDRIER DES ACTIVITES

Septembre

Sam 2	9h30	Rochefort, (St-Remy)	Prospection entomologique et botanique
Dim 10	9h-13h	Han-sur-Lesse	Examen de la qualité des eaux de surface
Sam 16	9h30	Tellin	A la découverte des fruits comestibles
Sam 30	12h	Sohier	Fête des Natus : Déjeuner

Octobre

Dim 1	9h30	Rochefort	Mycologie : prospection suivie d'une exposition
Sam 7	9h45	Beauraing	Participation à l'excursion des natus Namur-Lux.
Sam 21	9h30	Han-sur-Lesse	Mycologie : prospection et détermination
Sam 28	9h30	Wellin	Mycologie : prospection et détermination

Novembre

Dim 5	9h30	Belvaux	Prospection bryologique
Dim 12	9h30	Séchery	Descente de la Lesse, de Séchery à Mohimont
Dim 19	9h30	Han-sur-Lesse	Prospection bryologique, détermination en salle

Prochaine réunion du **Comité** : le jeudi 28 septembre 2000 à 19h30, aux Masures

Prochaine réunion de l'**équipe Environnement** : le 26 octobre 2000, à 19h30, aux Masures.

Tous les membres sont cordialement invités à présenter les problèmes environnementaux soulevés dans leur région respective.



SOMMAIRE DU N° 195 - SEPTEMBRE 2000

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Tribune du naturaliste
7. Comptes rendus des activités

*N.B: Ces pages d'informations
ainsi que celles « Bibliothèque »
sont à détacher de vos Barbouillons.
La pagination se poursuit tout au
cours d'une année*

	Pages
Sortie nocturne, recensement du râle. (Samedi 10 juin)	53
Découverte de la réserve de Vlessart. (Samedi 17 juin)	54
Prospection dans les Hautes-Fagnes : Pôleur, Brackvenn. (Sam. 24 juin)	56
Prospection dans les Hautes-Fagnes : Vallée de la Schwalm. (Dim 25 juin)	59
Inventaire biologique du Domaine du Fourneau St-Michel. (Sam. 1 juillet)	62
Descente de la Lesse, la Houssière de Maissin. (Samedi 8 juillet)	63
Découverte d'un sentier-nature à Grupont. (Samedi 15 juillet)	68
Prospection botanique de Lesse au pont des Barbouillons. (Sam. 22 juillet)	69
A propos de l'osmonde royale	71
Papillons et insectes nocturnes attirés par la lumière. (Vendredi 4 août)	72
Entomologie sur le site des Pairées à Belvaux-Resteigne (Dimanche 6 août)	73
8. Environnement : Han, Belvaux... Ravel...	76
9. Bibliothèque - Nous avons reçu	



INFORMATIONS DIVERSES

Nous avons appris le décès de Charles Demblon de Wavreille. Charles, qui nous avait rejoints voici une quinzaine d'années, fut à cette époque un membre particulièrement assidu. Il nous fit découvrir avec beaucoup de gentillesse son village de Wavreille au cours de deux promenades « découverte – nature » (Voir Barbouillons de 1988, p.122). Les Naturalistes présentent leurs condoléances à toute la famille de Charles et spécialement à sa fille qui l'accompagnait dans ses promenades naturalistes.

Editeur responsable : LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE

N.B. : Certaines accroches introductives sont de la rédaction.

LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

Association sans but lucratif.

Société fondée en 1968.

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'Ecologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: BEF 500 ou € 12,39 minimum
 FAMILIALE: BEF 520 ou € 12,89 minimum
 ETUDIANT : BEF 300 ou € 7,44 minimum

Cotisations à verser au compte : 000 - 0982523 - 10
 des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"
 à 6921 CHANLY.

COMITE 2000 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53.51.41
- GELIN Arlette. Présidente.
Chemin des Aujes, 13 - 5580 Rochefort. 084/ 37.74.97
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65.54.14
- LIGHEZZOLO Patrick. Administrateur.
Rue de Resteigne, 11 - 5580 Ave-et-Auffe. 0477/ 54.04.66
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38.85.13
- MAREE Bruno. Administrateur.
Rue de Collires, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37.77.77
- PAQUAY Marc. Administrateur.
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.



CALENDRIER DES ACTIVITES

SEPTEMBRE – OCTOBRE - NOVEMBRE 2000

L'association dégage toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors des activités qu'elle organise. Sauf avis contraire, ces activités débutent à 9h30 et durent toute la journée; il convient donc de prévoir son pique-nique.

Les numéros de téléphone des guides sont mentionnés, sauf lorsqu'il s'agit d'un membre du comité, dont les coordonnées figurent ci-devant.

Samedi 2 septembre : Prospection botanique et entomologique dans la réserve de l'abbaye Saint-Remy (Ardenne et Gaume) et dans l'ancienne carrière de marbre.

Guides : Pierre Limbourg et Marc Paquay

Rendez-vous : 9h30, parking de l'abbaye

Dimanche 10 septembre : Itinéraire au fil de l'eau. A l'occasion de la journée de la protection de la nature, examen de la qualité des eaux de surface. Analyse et calcul de l'indice biotique de différents cours d'eau.

Guide : Bruno Marée

Rendez-vous : 9h, église de Han-sur-Lesse (prévoir des bottes)

Durée : matinée de 9h à 13h

Samedi 16 septembre : A la découverte des fruits et des baies comestibles sur le territoire de Tellin. Reconnaissance, dégustation, cueillette des fruits comestibles. Description des saveurs et des vertus médicinales des fruits sauvages.

Guides : Olivier Roberfroid et Jacques Goffin

Rendez-vous : 9h30, église de Tellin

Samedi 30 septembre : Fête des Natus

Déjeuner : APERITIF - BUFFET FROID - ANIMATION

Pour les Naturalistes gourmets, une grande première pour leurs retrouvailles annuelles et festives : **BUFFET CAMPAGNARD « Passe-partout »** et **AUTO-ANIMATION**. Ce rassemblement est programmé **A MIDI** pour permettre la participation des familles avec leurs enfants.

Lieu : salle des fêtes à Sohier

Rendez-vous : 12h

Prix : adultes, 700 F - jeunes de 12 à 18 ans, 250 F - enfants, gratuit.

Inscription : obligatoire avant le 10 septembre par un versement au trésorier ou en lui téléphonant avant le 15 septembre. Cette démarche est indispensable pour l'organisation. Merci de votre compréhension.

Le menu : apéritif : maitranck, kir...
buffet froid

Poissons	Saumon frais en Belle Vue	Divers	Riz provençal
	Pêches au thon		Pâtes campagnardes
	Tomates crevettes		Choix de crudités
Charcuteries	Jambon d'Ardenne et melon		Pommes de terre
	Roulade jambon cuit, asperges		Salade
	Pâté d'Ardenne		Baguettes ou piccolos, beurre
Viandes	Pilons de poulet	Fromage	Plateau varié
	Rôti de bœuf	Desserts	Eclairs
	Rôti de porc		Bavarois

Pour respecter la tradition, nous échangerons les **cadeaux fabriqués « maison »** au cours d'une grande tombola.

Dimanche 1 octobre : Activité générale ayant pour thème l'étude des champignons. En matinée, initiation à la classification et à la reconnaissance des espèces les plus courantes en Famenne. Après-midi, barbecue possible et exposition en plein air des espèces récoltées et déterminées. Vous pouvez apporter vos récoltes des jours précédents.

Guide : Arlette Gelin

*Rendez-vous : 9h30, parking de Fesche, Rochefort, route N.91,
Borne kilométrique 19*

Samedi 7 octobre : Mycologie, participation à l'excursion de prospection et de détermination proposée par les Naturalistes Namur-Luxembourg.

Guides : Arlette Gelin et Marc Paquay

Rendez-vous : 9h30, place de Seurre à Beauraing

Samedi 21 octobre : Mycologie, prospection et détermination des espèces liées au calcaire.

Guides : Arlette Gelin et Pol Pirot

Rendez-vous : 9h30, église de Han-sur-Lesse

Samedi 28 octobre : Mycologie, prospection et détermination des espèces tardives.

Guides : Arlette Gelin et Emile Gérard

Rendez-vous : 9h30, place de Wellin

Dimanche 5 novembre : Bryologie, prospection et détermination sur le terrain

Guides : Arlette Gelin, Odette et André Sotiaux (bryologues)

Rendez-vous : 9h30, église de Belvaux

Dimanche 12 novembre : Descente de la Lesse (5^e étape) Ru de Bezou et Mohimont.

Guide : Jean-Claude Lebrun

Rendez-vous : 9h30, Séchery (à 2 km à l'ouest de Redu)

Dimanche 19 novembre : Bryologie ; le matin, prospection et prélèvements; l'après-midi, détermination aux Masures avec binoculaires et microscopes.

Guide : Arlette Gelin

Rendez-vous : 9h30, église de Han-sur-Lesse



TRIBUNE DU NATURALISTE : Nos membres nous écrivent.

L'ECO-EFFICACITE

Les idées écologistes ne sont pas combattues par tous les industriels, certains prônant « l'éco-efficacité »

Certains prétendent que les écologistes, par leur combat contre les industries polluantes, veulent supprimer ce qui reste encore d'emplois (...). Rien n'est plus faux. L'environnement peut lutter efficacement contre le chômage et être facteur de croissance. Deux ténors de l'industrie l'ont compris (...). L'un est Français, l'autre est Suisse.

J-R Fourtour, PDG de Rhône-Poulenc, leader de la chimie en France, le prouve : en 1992, il a investi 1,8 milliard de FF pour l'environnement et 2 000 salariés sur les 83 000 que compte l'entreprise travaillent à rendre le secteur plus écolo.(...)

Shephan Shmidheiny, à la tête de l'un des plus grands empires industriels suisses (70 milliards de FB) est du même avis. C'est un adepte de « l'éco-efficacité ». Celle-ci coûte moins cher et accroît la compétitivité des entreprises. Il s'oppose avec vigueur à ceux qui prétendent que des normes rigoureuses dans le domaine de l'environnement provoqueraient une hausse des coûts. (...)

Il me semble que de fausses idées concernant les emplois, la productivité, l'écologie sont répandues dans la population. Les différents lobbies en sont les grands responsables. On a cru que ce qui était bon pour les groupes financiers et industriels était bon pour le citoyen. L'échec a été cuisant. Le citoyen ne doit plus être un spectateur-consommateur, il doit devenir un acteur du développement de sa région dans tous les domaines. (...)

Albert LIBERT (Rochefort)
Extrait du Soir du 8/4/2000

L'HOMME ET LE PAYSAGE

L'homme modèle-t-il le paysage, ou est-ce le paysage qui modèle l'homme ?

Le paysage familial constitue notre cadre de vie. Pour beaucoup, il représente une sorte de barrière protectrice, un cocon aux parois immuables au sein duquel le rural évolue. Cependant, à notre époque de communications, de fusions, de mondialisation, cet horizon ne peut être un mur infranchissable, mais bien une invitation à la découverte de ce qui n'est pas perceptible au départ de notre centre nombrilique. L'horizon est la limite à dépasser, l'appel à aller au-delà.

Il est prouvé que les peuples installés en bordure des océans sont les plus hardis à partir explorer ce qui se trouve au loin. Grecs, Vikings, Portugais furent de grands découvreurs, tandis que les « terriens », étant d'un naturel plus casanier, se contentent

d'enjamber les frontières proches. Lorsque, au 19^e siècle, les moines revinrent à l'abbaye Saint-Remy de Rochefort, abandonnée depuis sa destruction par les révolutionnaires français, ils s'y créèrent un nouvel environnement en défrichant la plaine. C'étaient des Hollandais, cultivateurs et fermiers, qui mirent en valeur le domaine en reproduisant leur cadre batave.

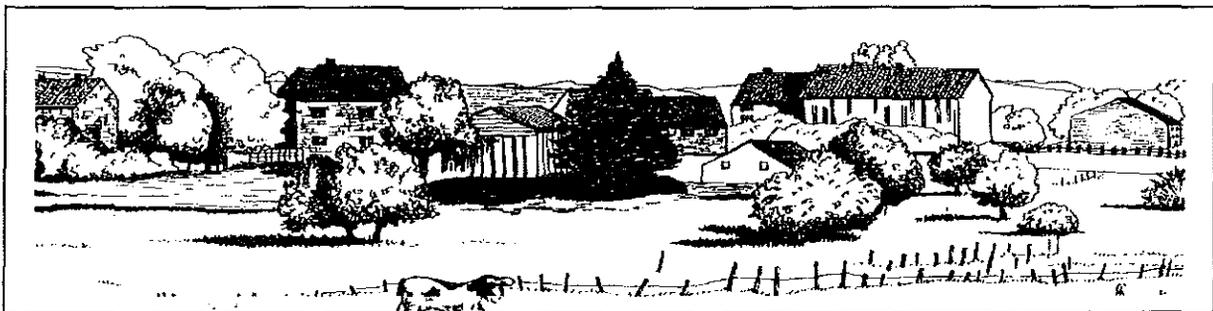
La génération d'aujourd'hui, qui accorde plus d'importance aux exercices spirituels qu'aux travaux manuels, a voulu rétablir une ambiance plus propice au recueillement : se basant sur une gravure ancienne, où l'abbaye apparaissait ceinturée de collines boisées, les moines abandonnent charrues et troupeaux et plantent des essences forestières. Ce nouveau paysage peut être admiré dès à présent. L'homme a donc remodelé son environnement en fonction de ses besoins, dans ce cas-ci plus spirituels que matériels. Il s'agit bien de trouver le juste milieu qui permet, d'une part, de sauvegarder le passé mais, d'autre part, de favoriser un développement durable, faute de quoi nos campagnes continueront à être abandonnées par ceux qui devraient y représenter les forces vives.

Que d'évolution au cours du dernier quart de siècle ! Des exploitations agricoles disparaissent, permettant l'extension de celles qui subsistent. En Ardenne, la configuration des sols est peu propice à la culture intensive : le morcellement des terres reste important et la répartition entre surfaces agricoles et surfaces boisées est favorable à ces dernières. Le fermier du Mont me disait, la semaine dernière : « Que voulez-vous que j'aie à faire à la foire de Libramont ? Ils présentent des machines toujours plus grandes, comme celle qui permet d'épandre les semences en une fois sur une largeur de 25 m ! Qui va utiliser un tel engin ici ? Et puis - ajoute-t-il - je n'ai pas envie de rester embourbé dans la prairie-parking, avec les averses qui n'arrêtent pas de nous tomber dessus. » Comme tous les autres éleveurs de la région, il a dû adapter sa ferme aux règlements actuels : un grand hangar sans beauté joute désormais les bâtiments archaïques. Après de nombreuses discussions avec les services de l'urbanisme quant à son implantation, le hangar heurte le regard, mais il est fonctionnel et permet d'abriter la centaine de vaches et la laiterie, répondant aux critères imposés par l'Union européenne. Ces constructions font désormais partie du paysage ardennais, même si leur aspect rébarbatif porte atteinte au caractère bucolique de la campagne.

Et là réside la gageure pour nos descendants : aménager le paysage pour qu'il conserve son caractère rural, tout en préservant l'identité des habitants, aussi bien le travailleur de la terre que la catégorie des nouveaux résidents.

La nature ne peut plus être considérée comme un espace à exploiter au maximum, mais, par ses qualités paysagères, elle doit offrir à ceux qui y vivent un cadre de qualité irremplaçable à notre époque envahie par les développements technologiques.

Jacques DE MAET
Le 30 juillet 2000



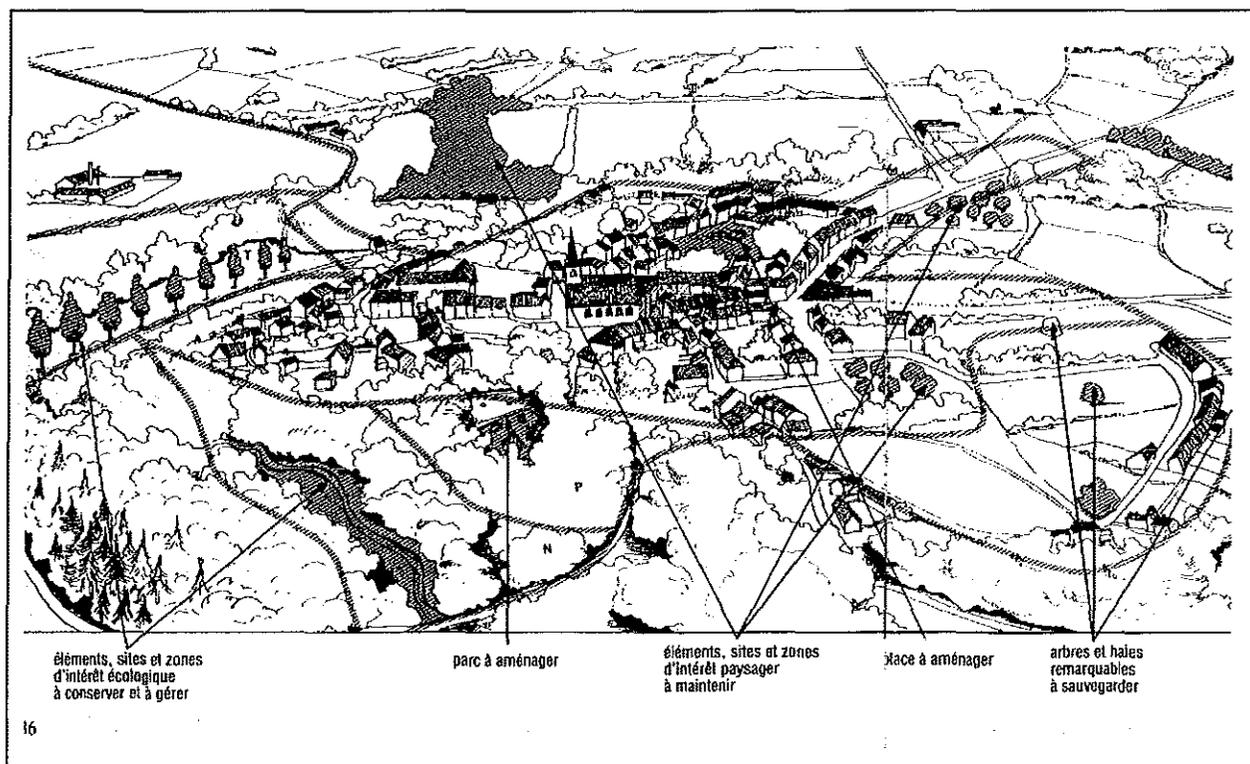
UN OUTIL POUR AMELIORER LE PAYSAGE.

Pour préserver au mieux le cadre de vie, il est utile de réaliser une étude du milieu naturel ; en particulier, lors de l'élaboration d'un schéma de structure et d'un règlement communal d'urbanisme.

A titre exemplatif, ce document permet d'illustrer ce qu'un schéma de structure peut préciser et notamment :

1. Les éléments, sites et zones d'intérêt écologique.
2. Les éléments, sites et zones d'intérêt paysager.
3. Les arbres et haies remarquables.

En plus, une étude approfondie du milieu naturel doit permettre de préciser certaines contraintes pour les zones constructibles prévues au plan de secteur.



EXTRAIT : LE MILIEU NATUREL. Quelle place dans l'aménagement du territoire communal ?

(Ministère de la Région Wallonne)



COMPTES RENDUS DES SORTIES

Erratum :

*Dans le compte rendu du 21 mai : Prospection à Onhaye (page 42), Marc Paquay décrit une pezize du genre *Scutellinia*. Une omission de quelques lignes rend la compréhension aléatoire. Voici le texte intégral qu'il fallait lire :*

Observations mycologiques

A l'occasion de cette sortie, malheureusement fort pluvieuse, j'ai récolté des petites pezizes du genre *Scutellinia* sur le substrat sablonneux en bordure d'un plan d'eau de la sablière d'Onhaye (Le Clavia, FR 3206). L'identification de ces espèces est malaisée sur le terrain. La couleur orange (bien différente de *Scutellinia scutellata* que l'on rencontre plus couramment sur du bois enfoui, sur terre humide en forêt) et le biotope particulier m'ont incité à faire un examen au moyen du microscope. Pour l'identification, j'ai utilisé l'ouvrage : Champignons de Suisse, tome I (Ascomycètes) de J. Breitenbach et F. Kränzlin (1984).

Description (4 exemplaires examinés) :

- fructifications de 5 à 7,5 mm de diamètre, orange assez pâle, très faiblement radicantes;
- cils assez longs (maxi. 1 mm) réguliers sur le pourtour et la marge entre lesquels se trouvent des cils courts (env. 0,2 mm). Ces cils sont très pointus avec une base radicante fourchue (X 100) ;
- paraphyses à extrémité pyriforme (X 400) ;
- spores elliptiques avec des granules disposées concentriquement (X 400).

Sur base de ces observations et sur les indications de Breitenbach, je peux en déduire qu'il s'agit nettement de *Scutellinia umbrarum*.

Samedi 10 juin : Sortie nocturne, recensement du râle

Une série de sorties nocturnes ont été menées à nouveau ce printemps à l'initiative d'Etienne Imbreckx et Frédéric Dermien. Ces activités ont pour but d'obtenir des informations sur la localisation du Râle des genêts, diverses espèces d'oiseaux se manifestant de nuit (Rossignol, Locustelle, Rousserolles, Cailles, Rapaces nocturnes, ...) et des batraciens (dans le cadre de l'atlas herpétologique de Wallonie). A l'occasion, on peut également observer divers mammifères.

Les dates des sorties furent les suivantes : 6/5, 12/5, 19/5, 27/5, 3/6, 10/6, 17/6. Certaines sont également organisées « au pied levé » en fonction de l'intérêt du moment. Les personnes intéressées par ce type d'activité prendront utilement contact avec Etienne. (084/21.20.40) Actuellement (en date du 20/6), un seul Râle des genêts a été repéré en Famenne (8/6 à Feschaux). Quatre à cinq postes de chant sont notés en Entre-Sambre-et-Meuse durant la première quinzaine de juin. La saison n'étant pas terminée, on peut encore espérer l'obtention de contacts avec cette espèce très capricieuse et difficile à détecter.

Etienne IMBRECKX et Marc PAQUAY

Samedi 17 juin : Découverte de la réserve de Vlessart

*La réserve domaniale de Louftémont-Vlessart (+/- 40 ha, Ar.Ministériel. du 20/5/86) est enclavée dans la forêt d'Anlier et comporte deux sites disjoints de quelques centaines de mètres : le marais de Louftémont à l'ouest et celui de Vlessart à l'est. Ces marais, de très grand intérêt biologique, sont traversés par de petits ruisseaux affluents de la Rulles (bassin de la Semois). La matinée fut entièrement consacrée à l'exploration du site de Louftémont. Au cours de l'après-midi, nous avons prospecté la partie occidentale du site de Vlessart à la recherche de la rare sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*) dont c'est la dernière station en Ardenne méridionale. La journée s'est clôturée par la visite d'un pré de fauche, à la flore également exceptionnelle, situé dans la vallée de la Mandrebas à Gennevaux, près de Léglise.*

1. LE MARAIS DE LOUFTEMONT (IFB L7.24.22/24)

De nombreux groupements, souvent très imbriqués, ont été reconnus tout au long de notre parcours :

- la tourbière haute à sphaignes, en voie d'atterrissement, à linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*) et linaigrette à feuilles étroites (*E. polystachion*), envahie par des touradons de *Carex nigra*;
- le bas-marais acide (*Caricion canescentis*), saturé d'eau en permanence, à *Carex canescens*, *C. nigra*, *Comarum palustre*, *Viola palustris*, *Epilobium palustre*, *Equisetum fluviatile*;
- la magnocariçaie des milieux oligotrophes à *Carex rostrata*;
- la jonchaie de criques de suintement à *Juncus acutiflorus*;
- la prairie semi-naturelle à hautes herbes à reine des prés (*Filipendula ulmaria*), avec *Angelica sylvestris*, *Polygonum bistorta*, *Caltha palustris*, *Valeriana repens*, *Dactylorhiza fistulosa*, ...;
- la prairie à molinie (*Molinia caerulea*), à nappe phréatique fluctuante, avec *Succisa pratensis*, *Carex panicea*, *Juncus conglomeratus*, *Scorzonera humilis*;
- la lande sèche silicicole à *Deschampsia flexuosa*, *Holcus mollis*, *Potentilla erecta*, *Nardus stricta*, *Carex pilulifera* et surtout *Arnica montana*, dont beaucoup de fleurs semblent avoir été broutées par le gibier, piquetée par endroits de quelques pieds de *Calluna vulgaris* et de *Vaccinium myrtillus*; à noter également dans ce contexte la présence d'une belle plage de *Calamagrostis epigejos*, rare en Ardenne.

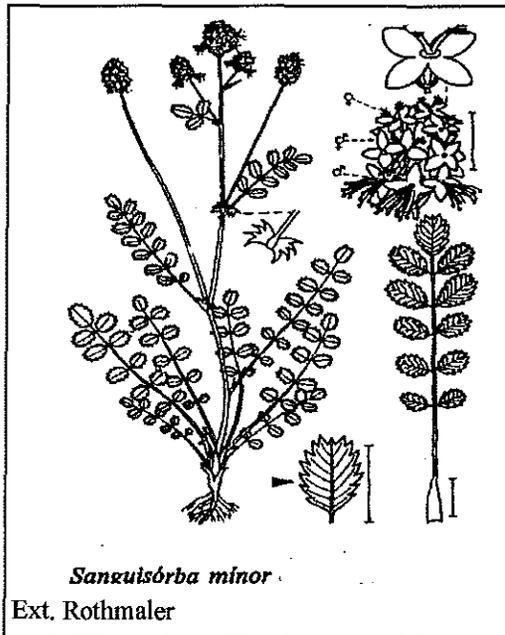


D. fistulosa. Extrait : *Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg*

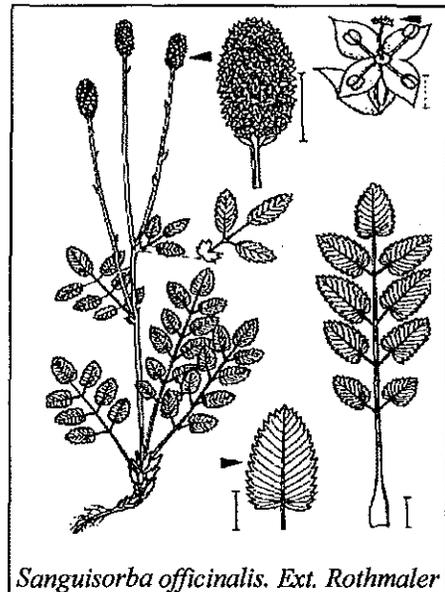
Comme on peut le constater, la flore de ce site est d'une grande richesse : plus de 160 espèces recensées selon Ph. Martin et al. (1998), dont une douzaine d'espèces rares ou en voie de disparition dans l'Ardenne méridionale. La gestion d'un tel milieu est délicate mais s'impose néanmoins si l'on veut freiner l'extension des buissons de saules (*Salix aurita*, *S. x multinervis*) dans les zones humides ou des aubépines et autres prunelliers dans les parties sèches.

2. LE MARAIS DE VLESSART (IFB L7.25.13)

Seule la partie occidentale du site, de part et d'autre du « Tordu ruisseau », a été parcourue dans le but de retrouver une station de *Sanguisorba officinalis* signalée par Ph. Martin et al. (1998). Nous avons finalement découvert cette belle rosacée submontagnarde, qu'il ne faut pas confondre avec la pimprenelle (*Sanguisorba minor*) très commune chez nous dans nos pelouses calcaires et dont elle se distingue par ses gros capitules



allongés aux tépales pourpre foncé. Notons, pour la petite histoire, que



selon la vieille théorie des signatures, on attribuait des propriétés hémostatiques à la sanguisorbe (sangis, le sang et sorbere, absorber, par allusion à la couleur des fleurs), mais que, assez curieusement (fortuitement ?), notre plante possède des tanins actifs dans le mécanisme de coagulation (Ph. Martin et al., 1998). Nous l'avons trouvée en compagnie de *Holcus mollis*, *Campanula rotundifolia*, *Lathyrus linifolius* var. *montanus*, *Hypericum maculatum*, *Stachys officinalis* ... au lieu-dit Lavis Bac .

Au cours de notre transect, nous avons également rencontré quelques espèces intéressantes que nous n'avions pas observées le matin, telles que *Menyanthes trifoliata*, *Vaccinium oxycoccos*, *Crepis paludosa*, *Carex echinata*, dans une boulaie à bouleau pubescent (*Betula alba*).

3. PRE DE FAUCHE DE LA MANDREBAS A GENNEVAUX (IFB L7.13.23)

Le site n'est pas inconnu des naturalistes et a fait l'objet de plusieurs prospections (cf. notamment Ph. Martin et al. 1999). Il constitue un régal pour le botaniste, « véritable conservatoire naturel, îlot sauvé des impératifs de l'agriculture actuelle ». Il s'agit en effet d'un des rares prés de fauche semi-naturels encore régulièrement fauché et surtout non amendé, situé dans la plaine alluviale de la Mandrebas (affluent de la Rulles), avec son cortège d'espèces caractéristiques.

Plus de 70 espèces y ont été dénombrées au cours de notre trop brève visite, relevant pour la plupart des prairies humides semi-naturelles (*Molinietalia*), voire des bas-marais (*Caricetalia*) et même localement des nardaies silicoles méso-hygrophiles à nard (*Nardetalia*). Parmi les espèces observées, citons :

- *Dactylhoriza fistulosa*, *Platanthera chloranta*, *Rhinantus minor*, *Juncus conglomeratus*, *Crepis paludosa*, *Valeriana dioica*, *Scozonera humilis* (abondant), *Succisa pratensis*, *Selinum carvifolia*, *Carex panicea*;
- *Scutellaria galericulata*, *Lycopus europaeus*;
- *Carex nigra*, *C. rostrata*, *C. canescens*, *C. echinata*, *Eriophorum polystachion*, *Comarum palustre*;
- *Nardus stricta*, *Danthonia decumbens*.

Le site ne bénéficie actuellement d'aucune mesure de protection et le risque est grand de le voir abandonné, planté d'épicéas ou, pire encore, transformé en étang de pêche comme cela s'est produit en aval.

Pierre LIMBOURG

Bibliographie :

Ph. MARTIN et al. (1998). *La végétation de la réserve naturelle domaniale de Louffémont-Vlessart*. Parcs et Réserves (Ardenne et Gaume), Vol. 53 n°3, 31-5

Ph. MARTIN et al. (1999). *Un pré de fauche dans la vallée de la Mandrebas – Argumentation d'une protection*, Adoxa n°24/25, 5-7

Week-end du 24-25 juin : Prospection dans les Hautes-Fagnes

Voici plus de quinze ans que notre association n'a plus revu le Plateau des Hautes-Fagnes. Aussi, les Naturalistes de la Haute Lesse se sont-ils accordé un week-end d'étude et de détente à la Station scientifique du Mont Rigi.

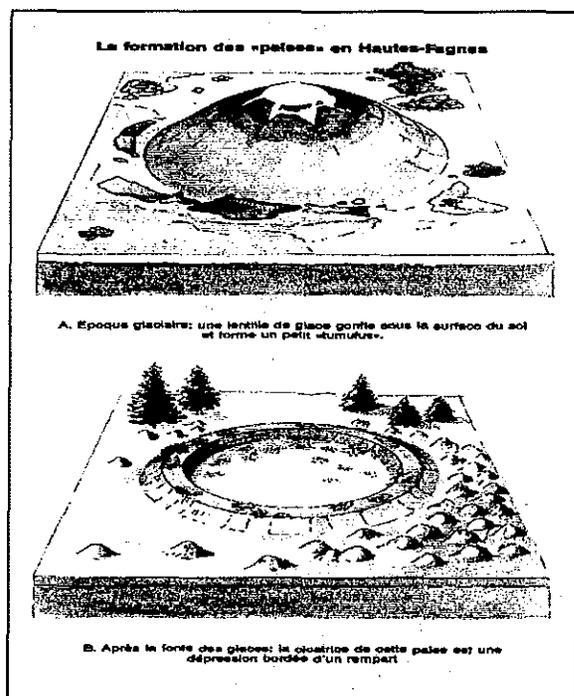
Monsieur Louis Leclercq, botaniste averti et directeur de la Station, s'est chargé de la guidance du samedi. Il nous a conduits dans deux endroits particulièrement intéressants : la Fagne de la Poleûr et la Fagne de Brackvenn. Le lendemain, Monsieur Piron, conservateur de la Réserve d'Elsenborn, nous a pilotés dans la superbe vallée de la Schwalm.

Samedi 24 juin : La Fagne de Poleûr et Le Brackvenn

Le samedi, avant le départ, Monsieur Leclercq nous dresse rapidement, à l'aide de schémas, l'évolution géologique des Hautes-Fagnes: une succession d'avancées et de retraits marins, de plissements et d'érosions, de sédimentations, de refroidissements et de glaciations. C'est seulement il y a 20 000 ans à peine que les Hautes-Fagnes prirent peu à peu leur aspect actuel. La Belgique comme tout l'hémisphère nord était alors sous l'influence d'un climat périglaciaire, qui laissa des traces encore visibles actuellement: dépôts de solifluxion⁽¹⁾, pierriers, palses.

Notre guide nous propose alors d'aller observer ces phénomènes sur le terrain. Nous gagnons la Fagne de la Poleûr. Nous y découvrons les **palses**. Ce sont des groupements de petits bassins de plus ou moins 80 mètres de diamètre, contenant de la tourbe et entourés de bourrelets de limon caillouteux; ils dominent la surface avoisinante d'environ cinq mètres. Ces cuvettes tourbeuses sont colonisées principalement par des sphaignes, tandis que les crêtes sont couvertes par une végétation de lande.

Ces dépressions ont été, au cours des siècles, l'objet d'interprétations fantaisistes : traces d'anciennes civilisations, viviers de pisciculture, pièges pour de gros animaux, résidus d'orpaillage, etc. C'est le professeur PISSART, géomorphologue à l'Université de Liège, qui, par analogie avec ce qui se passe encore à l'heure actuelle dans les régions arctiques, résolut cette énigme en 1956. A l'époque, les températures moyennes étaient négatives; des lentilles de glace se formèrent sous la surface du sol. Elles grandirent (car la glace attire à elle l'eau libre qui l'entoure) et soulevèrent le sol en formant des buttes. Après une période de dégel, la butte devint une dépression. Quant au terme "pingos", que les naturalistes utilisaient encore il y a vingt ans pour qualifier les paises, il est erroné; en effet, les paises n'existent que dans les régions où le sol est en-dessous de zéro degré toute l'année. De plus, les pingos sont isolés, plus hauts et plus grands que les paises.



Du haut des caillebotis⁽²⁾, nous observons la végétation des cuvettes tourbeuses, qu'on appelle **tourbières hautes**, et dont le fond est tapissé d'argile imperméable. Ce sont les sphaignes qui constituent la matière première de la tourbe. Les cellules mortes de cette mousse ne se décomposent pas car la pauvreté de l'eau en oxygène empêche le développement des bactéries aérobies. Ces cellules mortes s'accumulent donc au cours du temps, puis se fossilisent. Les sphaignes acidifient le milieu et ont, en outre, un énorme pouvoir de rétention d'eau. L'humidité et l'acidité importantes (pH 4) sont donc constamment maintenues et, dans ce milieu, tout un cortège de plantes acidiphiles, hydrophiles et adaptées au froid s'y installent. Les linagrettes (*Eriophorum angustifolium*) constellent d'une multitude de plumets blancs la

surface sombre et luisante des tourbières; les fruits rouges de la canneberge (*Vaccinium oxycoccos*) recouvrent les tapis flottants de sphaignes et, dans les criques de suintement, le trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et la narthécie des marais (*Narthecium ossifragum*) prolifèrent. Ces dernières espèces sont encore en boutons mais dans une quinzaine de jours, elles éclaireront de jaune les tourbières. Les comarets (*Comarum palustre*), les violettes des marais (*Viola palustris*), la trientale (*Trientalis europaea*) et les orchis des sphaignes (*Dactylorhiza sphagnicola*) complètent ce superbe milieu. Sur les bords de la tourbière, les sphaignes sont envahies par la bruyère quaternée (*Erica tetralix*) et le polytric serré (*Polytrichum strictum*, une variété de *Polytrichum juniperinum* qui croît en terrain acide). Dans les endroits plus secs s'installent des callunes (*Calluna vulgaris*), des airelles (*Vaccinium vitis-idaea*) et des myrtilles de loup (*Vaccinium uliginosum*). L'envahissement de la tourbière par ces plantes est un signe manifeste de vieillissement.

Notre guide nous rappelle qu'en raison de la situation géographique du plateau fagnard, certaines plantes sont d'origine atlantique, parfois boréale et même montagnarde. Nous nous trouvons donc ici à un véritable carrefour de migrations botaniques.

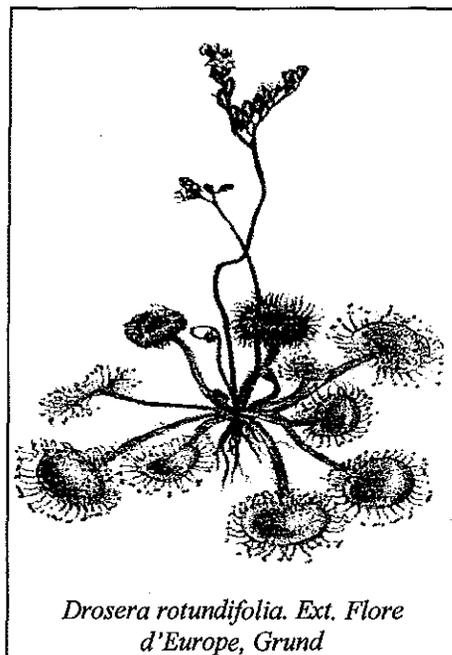
Une tourbière nous est alors montrée, aménagée à des fins didactiques, de manière à pouvoir constater l'importance de la couche de tourbe et son âge. Car, en raison du climat froid, une tourbière ne s'accroît que de un millimètre par an. Dans la Fagne wallonne,

l'épaisseur de la couche de tourbe est de 7 m, ce qui lui attribue un âge de 7 000 ans. Par contre, si la tourbière est en voie d'assèchement, ce qui se passe en cas de drainage ou d'enrésinement, elle meurt irrémédiablement.

Devant de nombreux drains qui coupent des lignes de source, Monsieur Leclercq déplore les difficultés rencontrées par le monde scientifique et les associations naturalistes face à certains ingénieurs et agents techniques de la Région wallonne qui privilégient la rentabilité forestière au détriment de la préservation de ce patrimoine unique, véritable relique de l'époque glaciaire. Nous traversons un **pierrier**, qui résulte d'énormes coulées de boue, de cailloux et de blocs de quartzite entraînés lors de la solifluxion. Certains de ces blocs atteignent près d'un mètre cube.

L'après-midi, nous gagnons la Fagne du Brackvenn. Classée en "zone sensible", elle est située dans les fagnes du nord-est et constitue le second pôle de la Réserve Naturelle Domaniale des Hautes-Fagnes. La pluie fine et serrée et le vent glacé nous donnent une idée du climat qui règne ici une bonne partie de l'année : 1 494 mm de précipitations annuelles (contre 780 mm à Liège) et 150 jours de brouillard par an, le tout accentué par la vigueur du vent qui souffle plus fort sur les étendues de landes que sur les régions avoisinantes.

Dans les paises, nombreuses dans cette fagne, de belles étendues de rossolis (*Drosera rotundifolia*) abondent. Les feuilles rondes de cette plante étonnante sont couvertes de poils glanduleux rouges qui portent, au sommet, une goutte de liquide visqueux. Lorsqu'un insecte entre en contact avec ces poils, il est englué et digéré peu à peu par les enzymes sécrétés par la plante. C'est, pour elle, un complément de nourriture. Au cours de la promenade, nous observons une coupe effectuée dans une tourbière pour nous montrer les différentes couches qui la composent et qui sont de structure et de coloration diverses. Les végétaux fossiles qui y sont enfouis restent longtemps identifiables grâce aux instruments scientifiques actuels, et notamment au microscope électronique. Leur étude, appuyée par les recherches en palynologie (étude des pollens), permet de reconstituer l'évolution du paysage végétal depuis 10.000 ans.



Drosera rotundifolia. Ext. Flore d'Europe, Grund

En fin de journée, en face du point culminant de la Baraque Michel (614 m), Monsieur Leclercq nous explique longuement le superbe panorama qui s'étend sous nos yeux. Après le souper, il nous expose, d'abord à l'appui, les mesures de gestion (fauchage, étrépage⁽³⁾, brûlis, colmatage des drains) qui ont été prises pour améliorer la préservation de ces 5 000 hectares de Réserves Domaniales.

Arlette GELIN

(1) **Solifluxion** : glissement en masse, sur un versant, lors du dégel, de la partie superficielle du sol gorgée d'eau.

(2) **Caillebotis** : treillis de bois placé dans les endroits boueux et servant de plancher amovible.

(3) **Etrépage** : enlèvement, dans les landes tourbeuses à molinie, de la pellicule superficielle du sol avec l'étrépe (sorte de houe).

Bibliographie

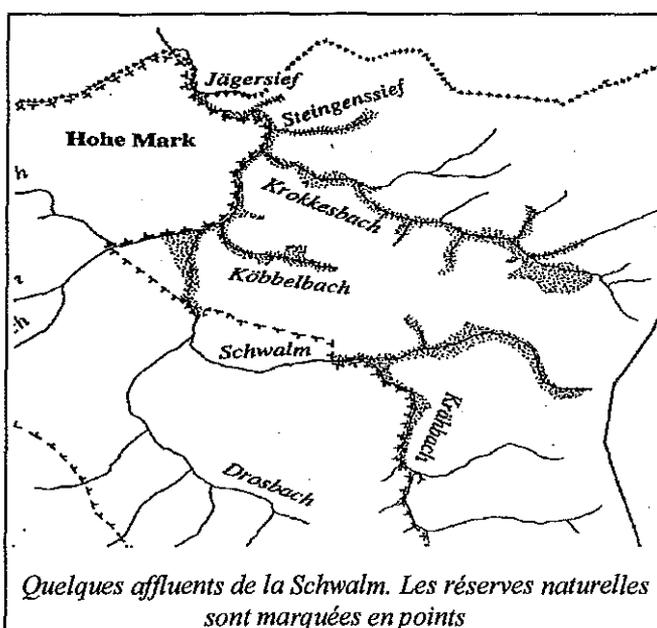
Robert COLLARD et Vladimir BRONOWSKI, *Le Guide du Plateau des Hautes-Fagnes*, Collection "Détoours". Bruxelles, Editions de l'Octogone, 1993.

Dimanche 25 juin : La vallée de la Schwalm

Pour former des fagnes, il faut un peu de terre, quelques plantes et beaucoup, beaucoup d'eau. Les Natus peuvent témoigner que la pluviosité sur nos Hautes-Fagnes est élevée. Nous avons même l'impression que les 1300 mm/an relevés par les météorologistes se sont déversés sur nous pendant cette nuit passée sur le toit de la Belgique. C'est dire que cette journée programmée dans la vallée de la Schwalm fut pluvieuse. Heureusement, en fin de matinée, des éclaircies de plus en plus larges nous ont permis de sortir nos flores et d'apprécier les paysages plus ou moins dégagés.

QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION

Ce n'est qu'après l'abandon du projet d'extension du camp militaire d'Elsborn que cette vallée a été placée sous statut de site classé, puis érigée en réserve naturelle domaniale en 1990. Elle s'étend sur une superficie de 112 ha, principalement couverte par des forêts dans lesquelles les monocultures d'épicéas ont très souvent remplacé les feuillus indigènes. De larges clairières herbagères s'allongent sur les rives des petites rivières qui forment la Schwalm : le Hrähbach, le Krokkesbach et le Vokkesbach. Elles s'étendent sur les sols alluvionnaires. Les colluvions occupent plutôt les vallons à fortes pentes, tantôt en amont des sources, tantôt en aval, dans des ravins humides.



Dans les creux des vallons mal drainés et autour des zones de sources, nous rencontrons quelques tourbières basses qui nous offrent leur flore caractéristique. Le petit plateau du Galgenberg présente encore quelques reliques de landes apportant une diversité appréciable à la flore et à la faune locales.

L'essentiel de cette région s'étend sur des roches primaires du Dévonien inférieur (étages Siegenien et Emsien). Ces roches siliceuses sont pauvres en carbonate de calcium et de magnésium. Les eaux des rivières se caractérisent par un pH neutre (6,4 à 7,5 dans la Schwalm) et une extrême pauvreté en sels dissous. Aucune pollution n'étant à signaler, ces eaux de rivière sont l'exemple même des eaux neutres et hyperoligotrophes. Ces données géologiques, climatiques et hydrologiques conditionnent une flore particulièrement diversifiée et intéressante.

SUIVONS LE GUIDE

Grâce à Monsieur Piron, un guide-nature chevronné, nous passons une intéressante journée de découvertes. Observations naturalistes, folklore, légendes, histoire locale, anecdotes, considérations sur la chasse et même envolées métaphysiques... notre mentor nous conduira avec passion dans un circuit riche et varié.

Notre promenade commence à partir du pittoresque village de Kalterherberg qui se situe de l'autre côté de la frontière allemande. D'emblée, de hauts rideaux de hêtres, taillés au cordeau, nous impressionnent. D'une hauteur de 8 à 10 mètres, ces haies monumentales nous rappellent que le microclimat dans la vallée de la Schwalm est particulièrement rigoureux (5,7° de température moyenne annuelle à comparer avec les 7,3° de Villance).



Cépée de hêtre

Au Krummen Ast, devant une des 16 bornes marquées L (Luxembourg) et J (Jülich), notre guide nous conte, en guise de préambule, l'histoire de ce petit territoire aux frontières mal définies. En 1816, 1919 et 1956 de nouveaux traités ont modifié le tracé de la frontière entre l'Allemagne et la Belgique. Cette borne se trouve à l'extrémité du domaine militaire d'Elsenborn. Elle délimite aussi l'Hohe Mark (haute limite), une imposante colline coiffée d'une étonnante forêt. Nous nous trouvons devant un îlot relictuel de hêtraie climacique (*Luzulo albidae-Fagetum*) formée de très vieilles cépées de hêtre. Étonnés d'abord de voir des hêtres rejeter de souche, nous réalisons ensuite que cette espèce est caractéristique de l'étage montagnard nébuleux et humide. Il se trouve donc ici dans des conditions idéales pour se multiplier par rejets comme le feraient le chêne, le bouleau ou le charme dans notre

Haute-Lesse. Cette hêtraie à luzule blanche se caractérise par un sous-bois dominé par *Vaccinium myrtillus*, *Deschampsia flexuosa*, *Dryopteris carthusiana* et *Luzula luzuloides*. *Calamagrostis arundinacea*, *Polygonatum verticillatum* et *Sambucus racemosa* sont également des caractéristiques du *Luzulo-Fagion*.

De courtes haltes jalonnent notre cheminement sous la pluie. Notre guide en profite pour relancer notre attention en nous entretenant d'abord des lichens et spécialement de *Hypogymnia physodes* qui colonise la plupart des branches d'arbres à certains endroits. Au delà de l'espèce observée, il nous montre toutes les relations d'interdépendance qui se créent dans un milieu naturel en équilibre. Le lichen est beaucoup plus que la résultante d'une simple vie en commun entre un champignon et une algue. C'est réellement un organisme nouveau, original, doué de particularités morphologiques, physiologiques, biochimiques et écologiques qui lui sont propres.

Passant de l'infiniment petit à l'infiniment grand, Monsieur Piron nous retrace les grandes lignes de l'histoire de la terre pour nous détailler ensuite la géologie des Hautes-Fagnes. Ses conclusions quant à la gestion de l'espace hérité de nos ancêtres ne manquent pas de pertinence.

Nous avons maintenant quitté la route de la crête pour nous laisser glisser dans le vallon de Brungertskopf. L'observation attentive et richement commentée d'une fourmilière est écoutée avec attention, particulièrement par Claude Bernard, grand admirateur du torcol fourmilier (*Jynx torquilla*). Il sait que cet oiseau rare se délecte des fourmis et spécialement de la Fourmi rousse (*Formica rufa*), une espèce commune des plantations de conifères. Malheureusement pour notre ornithologue, une seule nidification de torcol a été signalée en

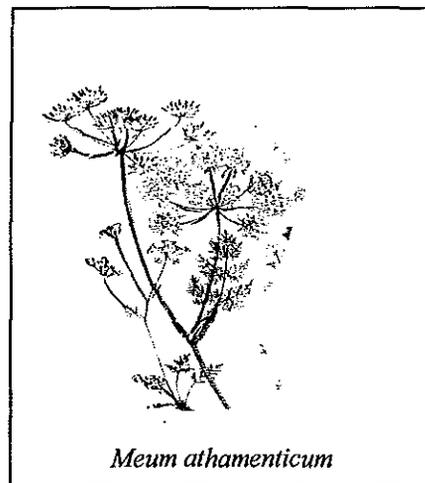
1994 dans la vallée de la Schwalm. Une gestion plus écologique de la forêt (maintien des pessières incendiées et protection des fourmilières) devrait être favorable à cette espèce à la limite de l'extinction dans notre pays.

Nous nous installons pour le pique-nique à l'orée de la forêt, le long d'un bief d'abîssage. La prairie qui s'étend en contrebas semble à l'abandon. Elle garde cependant par endroit des plages relictuelles des plantes qui caractérisent ces anciennes prairies de fauche. Nous y découvrons *Genista Sagittalis*, *Lathyrus linifolius*, *Phyteuma nigrum*, *Sanguisorba officinalis*, *Dactylorhiza maculata*...

Nous contourrons ensuite une lande humide caractérisée par l'abondance de *Deschampsia cespitosa* et de *Molinia caerulea*. Des fourrés de saules envahissent et étouffent cette sous-association hygrophile, condamnant à court terme les dactylorhizas qui hissent encore à certains endroits leur hampe au niveau des hautes graminées. Près de la rivière, de grandes surfaces de *Juncus acutiflorus* occupent les zones inondées. Cette jonchaie accueille *Epilobium palustre*, *Lotus pedunculatus*, *Cirsium palustre*, *Crepis paludosa*...

DU HAUT DU GALGENBERG

Nous traversons la Schwalm sur un pont de bois pour longer une superbe prairie à Meum. Nos botanistes jubilent. Les voici en présence d'une association typique à *Meum athamenticum* et *Centaurea nigra*. Situées en bas de versant ou dans les zones rarement inondées du fond des vallées, ces prairies semi-naturelles constituent le groupement végétal le plus remarquable de la vallée de la Schwalm. Nous y déterminons notamment : *Sanguisorba officinalis*, *Geranium sylvaticum*, *Meum athamenticum*, *Arnica montana*, *Rhinanthus minor*, *Potentilla erecta*, *Polygala serpyllifolia*, *Centaurea nigra*, *Hypericum maculatum*, *Succisa pratensis*, *Stachys officinalis*, *Briza media*, *Galium pumilum*...



Meum athamenticum

Mais notre guide nous entraîne déjà vers d'autres découvertes. En traversant un gué sur la Schwalm, il évoque une autre particularité de cette rivière. Elle a jadis été réputée pour la présence dans ses eaux de moules perlières (*Margaritifera margaritifera*). C'est une espèce des ruisseaux et rivières à courant rapide et aux eaux froides, pures et très pauvres en calcaire. Jadis, ces moules étaient recherchées pour les perles qu'elles contenaient. Quelques populations de moules âgées (de 50 à 80 ans) subsistent toujours mais sont menacées par l'abondance des sédiments fins qui s'accumulent dans le ruisseau.

Nous nous dirigeons ensuite vers le Bieleley en contournant le Galgenberg. Nous y rencontrons des flots de chênaies secondaires, faciès de substitution de la hêtraie à luzule blanche (*Luzulo-Quercetum*). Cette forêt de substitution est traitée en taillis et offre, en sous-bois, le cortège traditionnel des plantes associées à ce type de traitement : *Vaccinium myrtillus*, *Deschampsia flexuosa*, *Dryopteris carthusiana*... Du haut de l'éperon rocheux, nous admirons la large plaine alluviale dans laquelle la Schwalm, décrit de nombreux méandres. Nous remontons le long de la vallée encaissée de cette rivière pour atteindre le plateau couvert d'épicéas.

En suivant le Vokkesbach, nous passons devant la croix Matthias pour rejoindre la vallée de la Schwalm et rechercher, au pied de Biele, une plante rare : *Vicia orobus*. Elle s'est installée dans un ourlet plus thermophile, en bordure d'un manteau préforestier à *Betula pendula*, *Salix caprea*, *Populus tremula* et *Rubus idaeus*. Nous retrouvons aussi *Serratula tinctoria* et *Genista anglica* à proximité du site. Par contre, *Thesium pyrenaicum* restera introuvable.

DERNIERES STATIONS

Il nous restait à visiter deux biotopes bien particuliers. Le premier, l'auberge de Heistert, nous a permis de côtoyer nos amis germaniques. Déguster des bières belges au milieu d'une clientèle locale jacassant en allemand peut être désopilant. Mais terminer un week-end botanique en Hautes-Fagnes en visitant un site à castors, gardé top secret... est vraiment la cerise sur le gâteau.

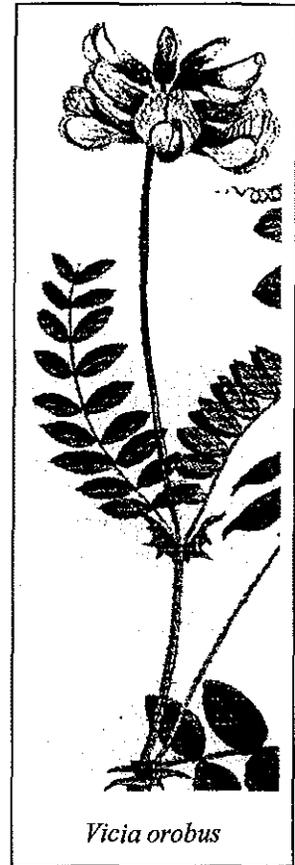
Merci à notre guide, Monsieur Piron. Son humanisme et sa passion de guide-nature sont vraiment communicatifs et tous les participants lui en sont reconnaissants.

Jean-Claude LEBRUN

Bibliographie :

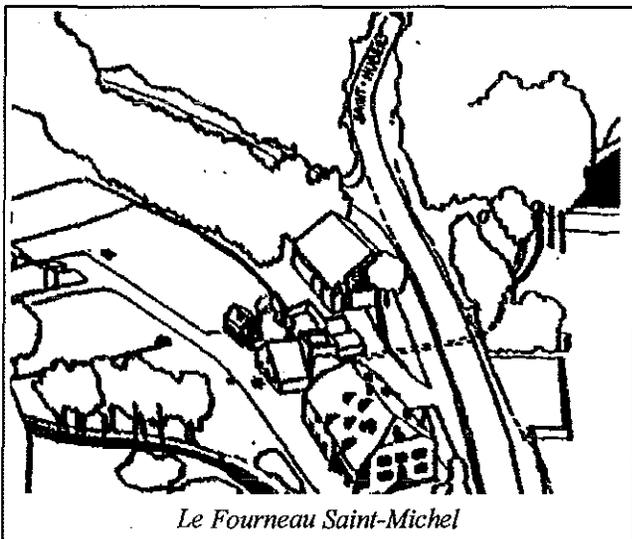
Ph.FRANKARD, P. GHETTE et R. SCHUMACKER, *Les réserves naturelles domaniales des vallées de la Schwalm et de l'Olef*, publication de la Région wallonne, 1998, travaux, n°19.

Communication de Monsieur Herrin : Pour en savoir plus sur les castors, vous pouvez consulter le site Internet : http://membres.Tripod.fr/bievre_woodcraft/index-1.html



Vicia orobus

Samedi 1 juillet : Inventaire biologique du Domaine du Fourneau St-Michel



Le Fourneau Saint-Michel

Le travail d'inventaire se poursuit au Fourneau St-Michel. Pour la troisième fois, entomologues, ornithologues et botanistes se sont retrouvés sur le terrain pour dresser la liste des espèces rencontrées au cours de cette journée. Un nouveau rendez-vous sera programmé dans les mois à venir pour compléter nos données.

Le rapport de cette activité plus particulière sera communiqué lorsque tous les relevés seront terminés.

Samedi 8 juillet : Descente de la Lesse, la Houssière de Maissin

Pour cette troisième étape de redécouverte de notre territoire, les Naturalistes se sont retrouvés à Maissin pour un périple qui les a conduits dans les vallées de la Lesse et de son affluent, l'Our. Cette dernière vallée nous crée bien du souci puisque, dès qu'une sortie y est programmée... le ciel nous tombe sur la tête sous forme de pluie. Cette année ne fit pas exception. La veille, des trombes d'eau s'étaient déversées sur la région, de quoi refroidir les élans "explorateurs" de nos membres qui s'étaient donné pour thème l'observation des types de forêt dans les paysages variés et vallonnés de ce coin d'Ardenne.

EN GUISE DE BIENVENUE ET DE PRESENTATION

Pour répondre à l'intérêt de nouveaux membres, une courte présentation des lieux s'impose. La place de l'église livre déjà plusieurs caractéristiques de ce village de 460 habitants. Maissin a toujours été un carrefour de routes importantes. Venant de France, c'est à Maissin que les voyageurs bifurquaient soit vers Saint-Hubert, soit vers Liège, en passant par le pont Marie-Thérèse qui date du XVIII^e siècle. Le vicinal, construit à la fin du siècle passé, reliait le village à la ligne de chemin de fer Bruxelles-Luxembourg et à celle de Bertrix-Dinant, via Poix et Paliseul.

Ce noeud de communication deviendra et restera long-temps une terre d'accueil. Sans remonter à l'époque où Paliseul, le "Petit Palais", accueillait les rois mérovingiens et carolingiens pour des parties de chasse, Maissin a joué longtemps la carte touristique. Pas moins de quatre hôtels ont fonctionné en même temps, offrant aux vacanciers des paysages forestiers, des zones de sources et de marécages et des perspectives ouvertes sur de lointains horizons.



Vue aérienne de Maissin

En temps de paix, les lieux de carrefour attirent marchands et richesses. Malheureusement, en période de conflits, ces endroits stratégiques voient souvent défilier les armées. Déjà au XVI^e siècle, le mayer de Maissin s'adressait au seigneur de Mirwart pour lui demander de construire une tour fortifiée près de l'église pour offrir ainsi une protection à ses "inhabitants". Plus près de nous, les habitants de Maissin, comme ceux d'Anloy et de Porcheresse, payèrent un lourd tribut à la guerre. Le 22 août 1914, les troupes allemandes repoussaient les soldats français dans un combat meurtrier et destructeur, laissant, dans les ruines fumantes, 2.000 cadavres de militaires et quelques civils maissinois.

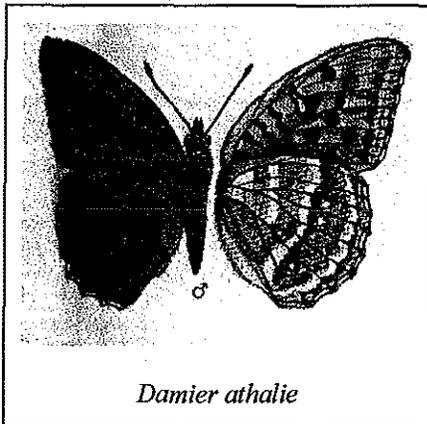
L'aspect du village est marqué par ce passé. Il reste peu d'anciens bâtiments. Quelques maisons de commerce occupent le centre, laissant en périphérie les constructions traditionnelles. Les nouvelles constructions, comme partout ailleurs, s'éparpillent le long des routes d'accès.

PAR LA VOIE DU SART ET LE BOIS DE LA CORE

Nous quittons la place du village pour nous rendre dans la forêt en empruntant la rue du "Sart". Ce toponyme évoque déjà l'histoire de la forêt et une pratique de nos ancêtres. L'essartage des taillis s'effectuait jadis sur une grande échelle. Avec la surexploitation de la forêt par les maîtres de forges et les excès des usagers (glandée, pâturage, écorçage...), la pratique de l'essartage a contribué à ruiner notre forêt. Au cours des siècles et jusqu'à l'indépendance de la Belgique, la législation forestière édicta des règlements. Les manquements seront rigoureusement sanctionnés sans pouvoir freiner la surexploitation des terres à sart.

Celles-ci étaient abattues, débroussaillées et charbonnées. Tous les 20 à 25 ans, chaque virée étaient débarrassées de ses gaulis et arbrisseaux. Les jeunes chênes étaient vendus aux tanneries pour l'écorçage. Le reste était monnayé comme bois de chauffage. Toute la biomasse végétale (brindilles, feuilles, gazons, branchages...) était rassemblée en andains et brûlée sur place. Les cendres refroidies et étalées servaient de fertilisants. Le "sârteu" pouvait alors semer son seigle à pleine volée avant de passer "le hé", une sorte de houe triangulaire qui traçait des raies, recouvrant ainsi les graines avec un terreau composé de cendres et de terre.

La traversée du bois de la "Côte" nous permet d'évoquer d'autres pratiques anciennes liées à la forêt. Ce toponyme se rencontre fréquemment en milieu rural. Il évoque la présence du coudrier ou noisetier qui était utilisé pour la confection des paniers, mannes et autres récipients tressés. L'ancien taillis de chêne (*Luzulo-Quercetum*), qui surplombe la vallée non loin de là, nous offre un tapis végétal caractéristique avec la canche flexueuse (*Deschampsia*



Damier athalie

flexuosa), la houlque molle (*Holcus mollis*), la myrtille (*Vaccinium myrtillus*), la germandrée (*Teucrium scorodonia*), le chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), le mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*) et quelques plages de muguet (*Convallaria majalis*). Le régime des taillis est favorable à toute une série de papillons appartenant à la famille des nymphalidés. Ils profitent de la mise en lumière brutale engendrée par les coupes à blanc. Le Grand Collier argenté (*Boloria euphrosyne*), le Moyen Nacré (*Argynnis adippe*) et le Damier athalie (*Mellicta athalia*) sont quelques-unes de ces espèces favorisées par la gestion en taillis.

Ce taillis nous rappelle les nombreuses petites tanneries installées dans nos bourgades ardennaises. Les petits chênes, appelés "chesneaux", étaient littéralement déshabillés de leur écorce à l'aide du "pèleû". Les écorces étaient ensuite broyées dans des moulins pour recueillir le tanin indispensable à la conservation et à la transformation des peaux en cuir.

LA VALLEE DE LA LESSE

Avant de descendre vers la vallée de la Lesse, nous observons quelques joncs (*Juncus effusus*, *conglomeratus*, *articulatus* et *acutiflorus*) poussant dans les endroits humides. La renoncule flammette brille de mille feux dans l'étang proche et dans les fossés voisins. Sur la rive gauche de la Lesse, une mégaphorbiaie (*Filipendulion*) nous dévoile quelques-uns de ses charmes. Nous y déterminons la reine des prés (*Filipendula ulmaria*), l'angélique sauvage (*Angelica sylvestris*), l'achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*), la canche cespiteuse, (*Deschampsia cespitosa*), la lysimaque (*Lysimachia vulgaris*), la bistorte (*Polygonum bistorta*), la valériane officinale (*Valeriana repens*), l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium*

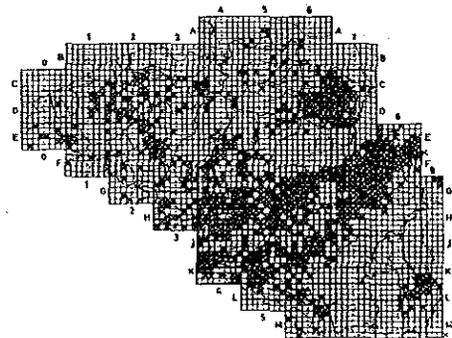
cannabinum), l'épilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), la baldingère (*Phalaris arundinacea*), le chardon des marais (*Cirsium palustre*). A proximité du ruisseau qui draine cette petite prairie humide à hautes herbes, nous reconnaissons, sous l'ombre des aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*), les feuilles du populage des marais (*Caltha palustris*) et de la violette des marais (*Viola palustris*). Ces plantes servent d'écrin vert à la floraison du lychnis fleur-de-coucou (*Lychnis flos-cuculis*) et de l'épiaire des marais (*Stachys palustris*). Malheureusement, cette petite parcelle, dont le fauchage ou le pâturage ont été abandonnés depuis un certain nombre d'années, se recolonise spontanément par des saules à oreillettes (*Salix aurita*) et comme l'homme y a ajouté une plantation de peupliers, toute cette végétation herbacée risque d'être progressivement étouffée.

En suivant la vallée, nous observons ce qui reste de la forêt de ravins (*Ulmo-Aceretum*). Quelques érables sycomores se mêlent aux cèpées de charmes ou de bouleaux et abritent plusieurs variétés de fougères: le polypode du chêne (*Gymnocarpium dryopteris*), la fougère des chartreux (*Dryopteris carthusiana*) et surtout la fougère femelle (*Athyrium filix-femina*).

Nous suivons la vallée jusqu'au lieu-dit "Derrière Marche" avant de prendre le chemin qui grimpe sur le versant nord du bois du Bolet. Une ancienne pessière installée à flanc de côteau nous prouve que, dans certaines conditions de sol, d'exposition et de traitement, les pessières sont capables d'une régénération naturelle spectaculaire. Sur la crête, quelques éperons nous offrent de magnifiques vues sur la forêt de vallée... un lieu idéal pour conter la légende locale des seigneurs de Marche et d'Ontrûle.

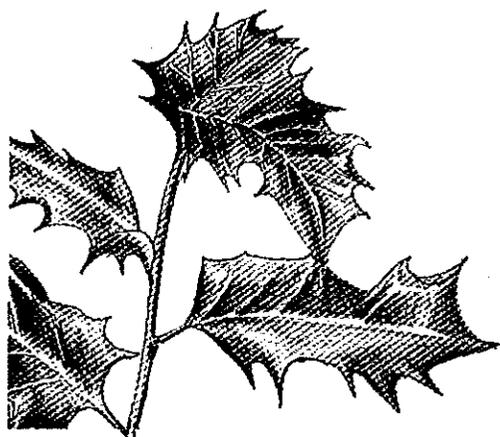
LA HOUSSIERE DU BOLET

L'étymologie du bois du Bolet pourrait nous laisser croire que nous allons y rencontrer le bouleau. Étonnamment, il n'en n'est rien. Cette ancienne hêtraie (*Luzulo-Fagetum*) était déjà signalée comme telle sur la carte de Ferraris (XVIII^e siècle). Elle se caractérise par un tapis herbacé mosaïqué. Dans les parties ombragées, de larges plages de feuilles mortes côtoient des touffes de polytric (*Polytrichum formosum*). La luzule (*Luzula luzuloides*) préfère les endroits éclairés par une lumière tamisée. Les plages de canche flexueuse et de myrtille recherchent les taches ensoleillées. Les trouées d'exploitation sont rapidement colonisées par le framboisier (*Rubus idaeus*), l'épilobe (*Epilobium angustifolium*), la digitale (*Digitalis purpurea*) et le sureau à grappes (*Sambucus racemosa*). L'agrostide (*Agrostis capillaris*) est certainement la graminée la plus répandue, spécialement en bordure de chemin. (Est-ce causé par le piétinement?).



Carte de répartition du houx

Mais ce qui singularise surtout cette hêtraie c'est, sans aucun doute, la présence de massifs importants et très nombreux de houx (*Ilex aquifolium*). Cette essence arbustive est une espèce méditerranéo-atlantique qui atteint, à Maissin, la limite est de son aire de distribution, l'étage des collines et des basses montagnes. Il pousse de préférence sur les sols bruns acides de nature schisto-gréseuse. La houssière de Maissin nous offre, spécialement sur le versant nord, des massifs denses et compacts d'une hauteur appréciable (7 à 8 mètres). Sa vitalité remarquable (au grand dam des forestiers!) est bien la preuve qu'il fait partie d'un écosystème naturel qui ne peut être que l'aboutissement des successions de végétations ligneuses. D'où son grand intérêt. Nous traversons de long en large cette forêt pour nous imprégner de l'image de ces bosquets de houx tout luisants de pluie avant d'abandonner le versant de la Lesse pour dégringoler vers l'Our.



Un sujet piquant... le houx

LES FEUILLES

Les feuilles persistantes subsistent deux ans et tombent la troisième année en juin (économie d'énergie). Elles présentent un dimorphisme foliaire dû au déplacement de la sève organique et sont couvertes d'une épaisse couche cireuse (adaptation au milieu sec). L'aspect brillant favorise la réflexion de rayons solaires. Le bord du limbe est muni d'une marge cartilagineuse.

LES FLEURS

Les fleurs mâles et femelles, portées par des individus différents (plante dioïque), sont petites (15 mm) et apparaissent en mai-juin le long de la tige, à l'aisselle des feuilles de l'année précédente. Elles sont de couleur blanc sale et dégagent une odeur faible. Elles comprennent 4 sépales, 4 pétales, 4 étamines et un pistil à 4 carpelles. Les fleurs femelles se reconnaissent à leurs pétales libres, aux étamines dressées sur le bord du réceptacle et aux anthères stériles. Les fleurs mâles possèdent des pétales soudés à leur base, des étamines dressées, attachées aux endroits de soudure entre les pétales. L'anthère fertile forme 4 sacs polliniques et l'ovaire est atrophié.

PARASITISME

Les taches jaunâtres aux contours sinueux dessinées sur les feuilles sont causées par un diptère (*Phytomyza ilicis*) qui dépose un œuf au niveau du parenchyme. L'œuf évolue en une petite larve qui se nourrit des tissus chlorophylliens tout en se déplaçant dans son garde-manger. La galerie ainsi creusée est appelée "mine". L'année suivante, la nymphe libère un jeune adulte qui émerge de la feuille.

BESOINS EN LUMIERE

A l'état jeune, le houx est une essence sciaphile. Pour fleurir abondamment, il a besoin d'un ensoleillement relativement important.

MULTIPLICATION PAR LES FRUITS

Les drupes rouge vif attirent les prédateurs (grèves, merles...) qui assurent une dispersion optimale. Là où le houx ne fleurit guère par manque de lumière, il forme des massifs buissonnants dont les branches basses s'entourent de racines adventives (marcottage).

USAGES

Les rameaux sont très appréciés pour la décoration de Noël.

Autrefois, les ramoneurs confectionnaient de gros bouquets aux solides épines pour nettoyer les cheminées.

C'est à partir de l'écorce de houx que les oiseleurs préparaient la glu.

Le bois jeune servait aussi à fabriquer le manche des fouets. Le bois jaunâtre est dur et solide et pouvait servir en ébénisterie.

La médecine populaire utilisait les feuilles en décoction (fébrifuge) et les fruits comme purgatifs. Chez l'homme, leur consommation peut entraîner des intoxications.

Résumé : le Houx, Environnement 6/1987

LE BAN DE FEUILLY

Pour atteindre cette vallée, nous traversons les pessières du "Chéné" avant d'atteindre le Rôli et de remonter sur la rive droite de l'Our qui va rejoindre la Lesse, deux kilomètres en aval. Notre route, très pittoresque, serpente à mi-coteau dans un taillis où le charme domine. Elle recoupe quelques aires de faulde qui nous permettent d'évoquer l'époque des hauts fourneaux. Nous en cherchons un, vainement, au pied de l'éperon barré de Feuilly.

L'éperon, lui, est bien là. Nous l'avons escaladé comme des conquérants... déployant beaucoup d'efforts, mais sans gloire, puisqu'il n'était pas défendu. Ce lieu historique a fait l'objet de quelques rapports dans les Barbouillons (Barbouillons de 1990 et 1997). Malheureusement, en l'absence de fouilles, il est hasardeux de l'attribuer à l'époque celtique ou... romaine. Ah, si les archéologues n'étaient pas débordés de travail, peut-être que...

Mais notre regard de botanistes peut apporter une petite contribution, même sur des sites archéologiques. Comment interpréter la présence voisine de ces quatre plantes que nous n'avons jamais vues se côtoyer de la sorte? L'homme a modifié le milieu et les plantes, par leur présence, le confirme. En effet, des plages de muguet (*Convallaria majalis*), de maïanthème (*Maianthemum bifolium*) et de sceau de salomon (*Polygonatum verticillatum* et *multiflorum*) s'entremêlent et nous permettent d'observer les ressemblances et les différences entre ces représentants de la famille des liliacées.

VUE PANORAMIQUE

Pour regagner le village, il nous suffit de traverser les nombreuses plantations qui occupent maintenant des espaces traditionnellement réservés à l'agriculture. Nul doute que le Rôli d'Our et Le Moïni ont été défrichés depuis longtemps. Actuellement, la forêt reprend ses droits. Plusieurs types de plantations ont été expérimentés. A côté de la traditionnelle plantation d'épicéas en monoculture, nous avons l'occasion de voir de jeunes hêtres en sous-étage d'une pineraie.

Sur le Hochet, nous traversons le site de la Justice. Le seigneur du ban de Feuilly, même si ce dernier était inhabité, avait le droit de faire élever le gibet à cet endroit pour rappeler à tous les exploitants de cette terre les prérogatives du "maître". De ce sommet qui culmine à 380 mètres, nous jouissons d'une vue panoramique qui s'étend jusqu'à Roumont. On peut deviner les lieux de nos promenades précédentes et appréhender avec plus de précision la géomorphologie de notre haut plateau remodelé par l'érosion de la Lesse et de ses affluents. A l'est, la colline de Figeohez rappelle aux Maissinois le passé partagé avec Villance. Ce n'est qu'en 1893, (le 8 décembre précisément), que la commune de Villance accepte la séparation de Maissin car la bourgade possède : "une église, une école et une salle pour administrer la commune, le tout en bon état" (Archives communales). Ce divorce laissera quelques rancoeurs. Lors de la fusion des communes, Maissin optera pour s'allier à Paliseul.

Après un dernier coup d'œil sur le calvaire breton, nous rejoignons Maissin et nos pénates, heureux d'avoir bravé les lourds nuages de pluie qui n'ont cessé de nous menacer mais, surtout, d'avoir percé un peu les mystères de nos grands bois.

Superbe hêtraie à houx, forêt de substitution traitée de longue date en taillis de chêne ou taillis sous futaie, relique d'érablière et de ravin, chênaie-charmée de bas de pente, vastes plantations d'épicéas reconstituées sur les anciens parcours pastoraux d'Ardenne... la forêt de la Haute-Lesse se décline sous de nombreuses formes. Nous l'avons habitée au cours de cette journée de découvertes... C'est son souvenir qui nous habite à présent!

LEBRUN Jean-Claude

Samedi 15 juillet : Découverte d'un sentier-nature à Grupont

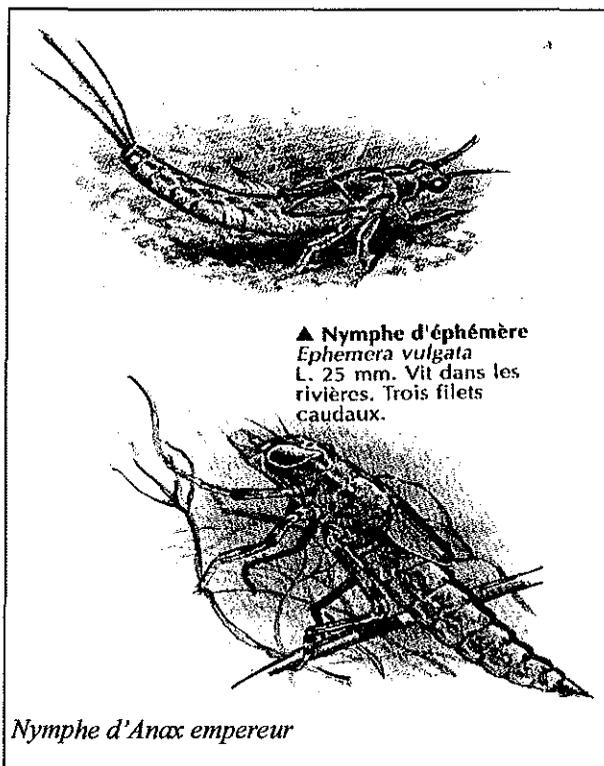
Malgré la persistance du temps froid et pluvieux des derniers jours, douze personnes armées de cirés, de bottes, de loupes et de courage, étaient présentes au rendez-vous.

Avant le départ, j'évoque mon intérêt pour les insectes qui m'ont donné l'occasion de rencontrer les pionniers et fondateurs des « Natus ». Il faut cependant savoir que, si je fais partie des dinosaures de l'ère « Caracolis », suite à des diapauses souvent longues, je reste un « dinosaure peu évolué » et j'ai autour de moi des gens pointus en botanique, bryologie, ornithologie, mycologie, géologie, ...

J'explique donc que mon but étant de repartir sur des bases correctes, j'ai suivi une formation de guide-nature à Neufchâteau. Au cours de cette formation, il faut présenter un mémoire qui décrit un parcours-nature, et c'est donc ce trajet que nous suivrons aujourd'hui. Les explications de tout le monde sont les bienvenues.

Du pont de la Lomme à Grupont (alt.230m), nous quittons la Calestienne pour entrer dans le talus ardennais en suivant le Linçon jusqu'à une de ses sources près du village d'Awenne et redescendre un moment à Mormont (vallée de la Masblette, au-dessus du musée de la Vie Rurale) où nous mangeons chez moi pour être au sec !

Après-midi, nous repartons par Machi (alt.420m), couvert de myrtilles, pour redescendre par Grupont, en profitant heureusement d'une éclaircie pour admirer le splendide paysage que l'on découvre du chemin qui domine la vallée et le château de Burlin.



Malgré les averses nombreuses et parfois importantes, chacun semblait content de sa journée. Merci à toutes et à tous pour leur présence et leurs diverses déterminations.

En ce qui concerne les observations, le temps ne nous a pas vraiment permis de musarder à l'aise, et il n'y a rien de remarquable à signaler. Je signalerai simplement la présence, lors d'une embellie, de quelques lépidoptères dont *Polygona C album* (femelle) qui semble assez fréquent cette année et *Araschnia levana* (forme estivale).

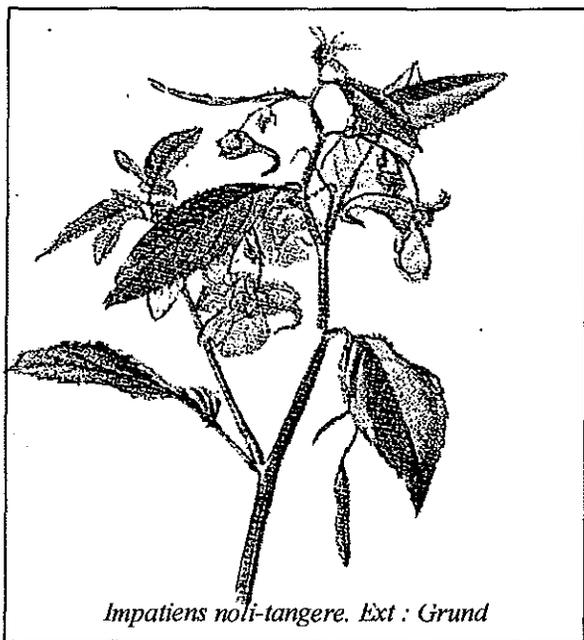
Dans le Linçon, nous trouvons des larves d'Ephémères (*Ecdyonorus*), de Plécoptères. Sur les rives, nous déterminons des mollusques gastéropodes : *Helix promatia*, *Arion rufus* (forme rouge) à la fête par ce temps ! Quand même, nous observons des Chevaliers guignette (près du pont de la Lomme) et comme plante, une belle station d'*Impatiens noli tangere*.

Willy MARCHAL

Samedi 22 juillet : Prospection botanique de Lesse au pont des Barbouillons

*Au départ du charmant village de Lesse (Redu), nous avons descendu « au fil de l'eau » le cours de la Lesse jusqu'au pont des Barbouillons pour le remonter ensuite par sa rive gauche, dans le but de retrouver une nouvelle station de l'osmonde royale (*Osmunda regalis*) signalée par Ph. Goffart. Ce fut pour nous l'occasion – sinon le prétexte – de faire une très agréable promenade botanique le long de notre belle rivière en nous écartant pour la cause du chemin habituel maintes fois emprunté.*

Dans le village même de Lesse, un petit ruisseau bordant notre route et prenant sa source à Redu retient notre attention. Nous y découvrons la florule caractéristique de la sparganaie des eaux courantes (*Glycerio – Sparganion*) méso-eutrophes, mais non polluées, à *Glyceria fluitans*, *Sparganium erectum*, *Veronica beccabunga* et de ses berges : *Epilobium hirsutum*, *Lycopus europaeus*, *Phalaris arundinacea*, *Mentha x verticillata* (= *M. aquatica x arvensis*) distincte de *M. arvensis* par son calice à dents lancéolées nettement plus longues que larges, *Stachys palustris*, ...



Impatiens noli-tangere. Ext : Grund

Les banquettes alluviales de la Lesse sont essentiellement occupées, dans le secteur prospecté, par l'aulnaie-frênaie à stellaire des bois (*Stellario – Alnetum*) avec comme essences principales : l'aulne glutineux, le frêne et l'érable sycomore. C'est la forêt riveraine des rivières à eaux vives de l'étage collinéen que l'on rencontre surtout en Haute Belgique dans les districts ardennais et calcaire mosan. Elle occupe des sols alluviaux à sédimentation minérale (non marécageux), relativement fertiles, à pH voisin de 6, occasionnellement inondés par des crues toujours brèves. Ces sols sont de type mésotrophe.

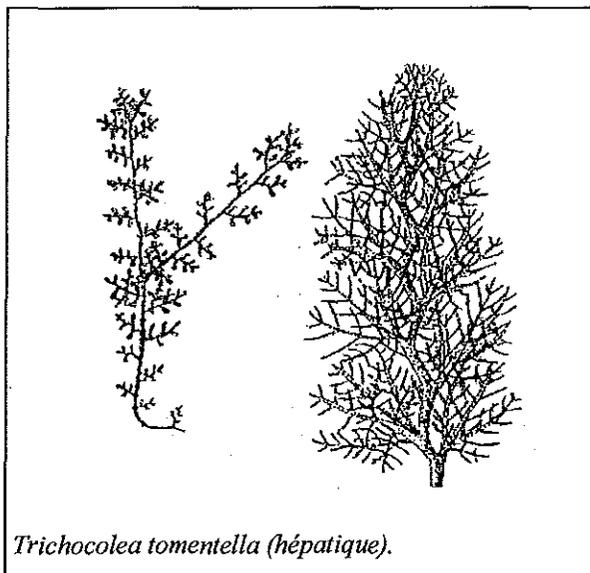
La végétation herbacée comporte comme espèces caractéristiques : *Stellaria nemorum* (très abondant), *Festuca gigantea*, *Impatiens noli-tangere*, ainsi que les compagnes habituelles du frêne, espèces neutroclines, hydroclines, telles que *Circaea lutetiana*, *Geum urbanum*, *Adoxa moschatellina*, *Primula elacior*, *Silene dioica*, *Lysimachia nemorum*, ... L'essence la plus caractéristique du sous-bois est le cerisier à grappes (*Prunus padus*) qui est à l'origine du nom de l'alliance phytosociologique *Alno – Padion*, et dont nous ne verrons en fait qu'un seul exemplaire au pont de Lesse. Outre ces espèces, on y rencontre également des espèces neutroclines, hygrophiles comme *Filipendula ulmaria*, *Lythrum salicaria*, *Scutellaria galericulata*, *Valeriana repens*, ...

L'aulnaie-frênaie ardennaise (pH compris entre 5,5 et 6) se distingue de celle des districts mosan et lorrain (pH supérieur à 6) par la présence d'espèces acidoclines, telles que *Athyrium filix-femina*, *Dryopteris carthusiana*, *Oxalis acetosella* et *Luzula sylvatica*.

Dans les dépressions marécageuses, là où le sol reste gorgé d'eau presque en permanence et la sédimentation organique, on rencontre, de manière très localisée, des éléments de l'aulnaie mésotrophe à carex remota (*Carici remotae* – *Alnetum*) avec *Carex remota*, *Crepis paludosa*, *Cardamine amara*, *Salix x multinervis*. Les sources et suintements fontinaux se signalent par la présence de la dorine (*Chrysosplenium oppositifolium* et *C. alternifolium*). Quant aux rives de la Lesse proprement dites, elles hébergent de nombreuses espèces propres à la végétation semi-aquatique du bord des eaux (*Phragmitetalia*), telles que la baldingère (*Phalaris arundinacea*), l'iris jaune (*Iris pseudacorus*) ou divers grands carex (*Carex acuta*, *C. acutiformis**, *C. vesicaria**).

Quelques touffes rassemblées d'*Osmunda regalis* ont effectivement été repérées par Jean-Claude en rive droite de la Lesse, sur la berge, sensiblement à mi-parcours entre le confluent Our/Lesse et le pont des Barbouillons (IFB K6.13.23). Cette fougère très rare se rencontre le plus souvent dans les forêts marécageuses (aulnaies de type *Sphagno-Alnetum*) sur substrat acide, en compagnie de sphaignes. Sa présence à cet endroit est donc assez surprenante, de même d'ailleurs que la station très connue en bordure de l'Almache à Daverdisse.

Tout au long de notre exploration, nous avons découvert quelques espèces intéressantes qui méritent d'être signalées : *Ranunculus platanifolius*, espèce plutôt rare liée aux aulnaies-frênaies à *Carex remota* (K6.13.42), *Mercurialis perennis*, *Asperula odorata* et *Daphne mezereum* (en plusieurs endroits), toutes espèces des sols bruns eutrophes, neutroclines ; *Melica nutans* (K6.13.21 et 42), espèce plutôt xérophile et calcicole ; *Poa chaixii* caractéristique des sols bruns acides ; *Phegopteris connectilis*, belle fougère « à moustaches » des érablières de ravins ardennais (K6.13.42) ; *Carex demissa*, *Alisma plantago-aquatica**, *Apium nodiflorum**, *Impatiens parviflora**. Parmi les hépatiques déterminées par M-T. Romain, j'ai retenu *Trichocolea tomentella* de couleur vert glauque et à l'aspect laineux caractéristique, liée aux bords des ruisseaux ombragés sur silice et aux criques de suintement dans les aulnaies.



Trichocolea tomentella (hépatique).

*espèces non mentionnées à l'Atlas de la Flore belge dans la case K6.13

Pierre LIMBOURG

Petite devinette :

Pourquoi les belles plumes de couleur bleue du geai ne sont-elles pas bleues ?

Réponse : dans les prochains Barbouillons !

A propos de l'Osmonde royale

Est-ce le qualificatif "royal", est-ce sa rareté, est-ce sa taille, ou les trois facteurs réunis qui ont donné à l'osmonde royale le prestige dont elle jouit?



L'osmonde royale. Dessin de Francine Limbourg

L'osmonde (*Osmunda regalis*) est assurément la plus grande des fougères de notre région et même une des plus grandes fougères européennes. Ses frondes groupées en touffe peuvent atteindre trois mètres de haut. Elle atteint presque cette taille dans la réserve naturelle domaniale de la "Fange de l'Abîme" située à Willerzie (Croix-Scaille). Dans cette station unique, cette fougère, protégée par la loi, se développe normalement sur un sol tourbeux siliceux qu'elle affectionne particulièrement. La population a tendance à s'étendre, formant ici une dizaine de très gros touradons. A la "Fange de l'Abîme", elle se présente sous la forme d'une énorme touffe de feuilles bipennées, aux segments oblongs, munis de pétioles sans écailles. Les feuilles fanent en automne et restent attachées à la

plante, assurant une protection aux extrémités des jeunes crosses terminales qui repousseront au printemps (comme pour la fougère mâle). Les frondes stériles, plus claires, poussent en couronne autour des frondes fertiles érigées au centre et fructifiant en été. Ces fructifications, d'abord vert pâle, deviennent brun doré à rougeâtre et se disposent en panicules terminaux, formés de sporanges presque globuleux. L'osmonde y côtoie les plantes typiques des landes tourbeuses dont le rare piment royal (*Myrica gale*) et la bruyère quaternée (*Erica tetralix*). De temps en temps, elle reconnaît le vol de l'engoulevent signalé à plusieurs reprises... c'est dire que le site mérite bien son statut de protection.

Trois autres sites sont connus en Haute-Lesse, le long de nos rivières ardennaises. L'osmonde adore aussi les bords de rivières ombragés. C'est ainsi que nous connaissons une station située dans la vallée de l'Almache, en amont du moulin de Daverdisse. Nous pouvons maintenant y ajouter la station découverte en aval du pont des Cochettes à Lesse. En bordure de ruisseau, sa silhouette est beaucoup moins spectaculaire. Elle atteint à peine la taille de 80 cm et ne produit que de rares frondes fertiles (absentes lors de notre observation). Le pied d'osmonde, observé à Gembes dans la carrière de kaolin, nous a toujours étonnés. Il ne semble pas exclu qu'il ait été introduit.

A Lesse, l'osmonde semble être en péril, tant l'érosion de la rivière est forte à cet endroit. A Daverdisse, le danger est différent. Tout le talus est fortement eutrophisé par des dépôts de bois et autres déchets. A la lecture d'une ancienne flore de ce début de siècle (E. Pâque), aimablement prêtée par le docteur Guiot, on peut constater que l'osmonde royale était plus répandue à cette époque. Ce botaniste la signale à Naninne, Sart-Bernard, Freyr, **Transinne**, Fays-en-Famenne, Willerzie, Bruly environs de Gedinne, Sugny et **Our**.

Il nous reste à programmer de nouvelles sorties de prospection dans la vallée de l'Our et de la Lesse et... à espérer que... !

Jean-Claude LEBRUN

Vendredi 4 août : Papillons et insectes nocturnes attirés par la lumière

Pour la seconde fois cette année (voir rapport d'activité du 13/5), nous avons effectué des observations d'insectes attirés de nuit par la lumière.

La lampe spéciale – à vapeurs de mercure, alimentée par un groupe électrogène – a été allumée vers 22 heures sur le même site. Il s'agit de la troisième séance sur cette lande semi-boisée de « Scayre » à Wiesme (entre Houyet et Beauraing). Les conditions météo étaient acceptables sans plus, loin d'être exceptionnelles comme en août 1999 (voir Barbouillons 194, p. 35-39).

Les notes d'observations sont consignées par Jean Pirllet et Patrick Lighezzolo. Quelques papillons, nécessitant une identification approfondie et vérifiée, ont été récoltés. Nous attendrons la fin de ce travail pour en publier la liste détaillée dans un Barbouillon prochain. Une première liste des autres insectes peut déjà être mentionnée :

TRICHOPTERES (Phryganes, non identifiées)

HETEROPTERES (Punaises)

Comme en mai, nous avons observé plusieurs punaises aquatiques du genre *Sigara* (ou proche de celui-ci). En l'absence de référence bibliographique sur ce groupe et vu l'intérêt (voir rapport de Jean-Yves, n° 194), nous avons récolté quelques exemplaires parmi ceux qui ont été attirés par la lampe. La meilleure solution sera à nouveau de les transmettre aux spécialistes pour obtenir l'identité exacte (dont de probables espèces nouvelles pour notre pays !)

HOMOPTERES (quelques uns, non identifiés pour l'instant)

HYMENOPTERES

Ophioninae sp (un Ophion)

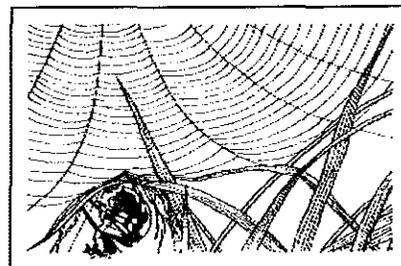
Aphodius rufipes



COLEOPTERES

Serica brunnea : belle espèce de Lamellicorne (sous-famille des *Sericinae*, très proche des Hannetons, voir votre guide « Chinery » en page 267). La cartographie disponible indique une dispersion sur l'ensemble du territoire national avec des « trous » importants, notamment dans notre région. L'espèce doit être peu fréquente, c'est la première fois que nous l'observons dans le coin. Peut-être est-elle en diminution ? Cet insecte affectionne les endroits sablonneux, vole au crépuscule et vit le jour caché dans les plantes basses. Les mâles sont attirés régulièrement par les lumières.

Aphodius rufipes : même famille que le précédent (sous-famille *Aphodinae*) mais beaucoup plus commun. Il s'agit d'un genre de petit bousier que l'on peut trouver dans ou à proximité des excréments des grands herbivores (vaches, cervidés,...). Plusieurs espèces proches, assez difficiles à identifier. Les deux individus observés appartiennent bien à cette espèce.



ARAIGNEES

Evarcha falcata (Araignée sauteuse, famille des Salticidae) : l'espèce est fréquemment observée dans la lande à bruyère toute proche

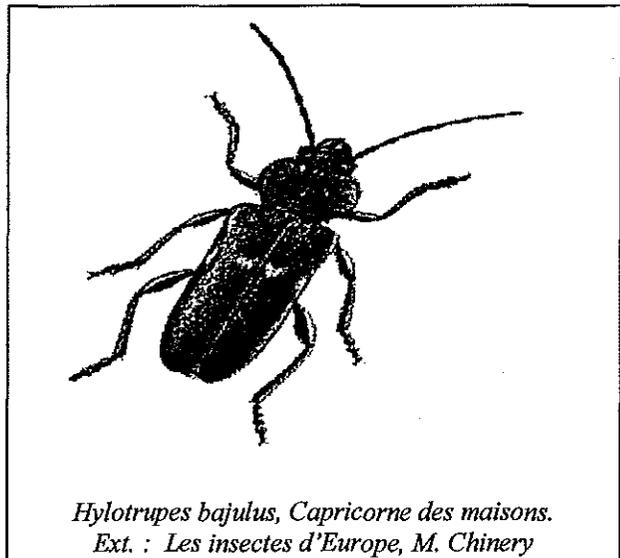
La séance s'est terminée peu après une heure du matin. Selon nos deux lépidoptéristes, il serait intéressant de poursuivre les observations sur un autre site afin de détecter des espèces nouvelles. Le site d'observation sera idéalement situé au cœur de la région de Lesse et Lomme, sur le calcaire et particulièrement au début de l'automne. Les naturalistes intéressés seront attentifs au calendrier...

Marc PAQUAY

Dimanche 6 août : Entomologie sur le site des Pairées (Belvaux-Resteigne)

Après un mois de juillet extrêmement pluvieux, enfin quelques jours de beau temps pour permettre des observations entomologiques variées : le soleil étant naturellement plus propice à la sortie des insectes.

La journée commence en force : Aurélien nous montre deux longicornes trouvés dans une maison en construction à Tellin. Surprise, il s'agit du **Capricorne des maisons** (*Hylotrupes bajulus*), un représentant de la famille des Cérambycides que nous n'avions encore jamais rencontré dans la région. Ce longicorne peut se reproduire sans sortir de sa galerie de sorte qu'il peut causer de graves dégâts aux poutres, bois des charpentes et meubles dans les maisons. L'espèce est liée aux bois résineux, les adultes sont nocturnes. Il est commun en France, j'en ai observé régulièrement dans le midi. La carte de distribution publiée dans la faune de Belgique l'indique surtout au nord du pays, quelques carrés autour de Liège et en Entre-Sambre-et-Meuse. Il y a un manque total de données pour la Famenne, l'Ardenne et la Lorraine. Comme pour tous les représentants de cette famille, les transports et importations de bois bruts ou sciés modifient la répartition naturelle des espèces. L'accroissement des dépérissements forestiers sera aussi un facteur de modifications des répartitions.



*Hylotrupes bajulus, Capricorne des maisons.
Ext. : Les insectes d'Europe, M. Chinery*

La diversité biologique du site des Pairées est bien connue. Tous les espoirs sont donc permis. La matinée est consacrée à l'exploration du plateau couvert de pelouses parsemées de genévriers, des bords de sentiers et lisières des bosquets. Pratiquement, chaque pas permet de voir des espèces différentes. La progression s'en trouve fortement ralentie et nous pouvons penser que l'« allure entomologique » est sans doute la plus lente qui soit au sein des naturalistes ! C'est l'occasion aussi d'examiner les bêtes sous la loupe en rappelant les critères de différenciation de quelques ordres principaux et d'aborder certains traits de leur écologie ou comportement.

Après le casse-croûte de midi, nous nous rendons sur le versant du Tienne Moseray (ou du Tienne des Vignes). La diversité des disciplines abordées est toujours de mise chez les Natus. C'est donc sans scrupules que nous examinerons également les champignons rencontrés : *Lactarius pyrogalus* et *acerimus*, *Boletus (Xerocomus) pruinatus* et

subtomentosus, *Helvella lacunosa*, *Gloephyllum saepiarium*, *Tricholoma album* et *sulfureum*, *Amanita phalloides*, *Hebeloma crustuliniforme*, *Cortinarius (hemitrichus ?)*, *Cortinarius* (groupe de *largus/varicolor*), *Hypholoma fasciculare*, *Oudemansiella radicata*, *Russula delica*, *Marasmius rotula*, *Paxillus atromentosus*, *Lycoperdon perlatum*. Sous la haie bordant la culture proche du Tienne Moseray, une lépiote du genre *Echinoderma* nous laissa un peu perplexe : chapeau à écailles plus ou moins concentriques, lames serrées – sans doute *E. hystrix*, mais peut-être aussi *E. asperum*...

Liste et commentaires sur les insectes observés

ORTHOPTERES (Criquet, Sauterelles et Grillons)

Tettigoniidae (Sauterelles) *Leptophyes punctatissima* (Sauterelle des buissons) - *Meconema thalassinum* (Sauterelle des arbres) - *Tettigonia viridissima* (Grande Sauterelle verte) - *Pholidoptera griseoaptera* (Sauterelle des ronces)
 Gryllidae (Grillons) *Nemobius sylvestris* (Grillon des bois)
 Acrididae (Criquets) *Chrysochraon dispar* (Grand Criquet doré) - *Omocestus ventralis* (= *rufipes*) (Criquet nègre) *Stenobothrus lineatus* (Criquet virgule) - *Chorthippus brunneus* (Criquet duettiste ou brun) - *Chorthippus biguttulus* (Criquet mélodieux ou crécelle) - *Chorthippus parallelus* (Criquet des pâtures ou racleur).

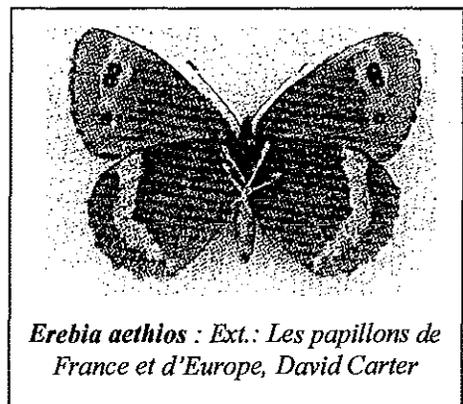
HETEROPTERES (Punaises)

Curieusement, peu d'espèces de punaises ont été notées malgré un battage régulier : *Myrmus mirmiformis* (un Rhopalidae très allongé) - *Neotiglossa pusilla* (sur un genévrier) *Cyphostethus tristriatus* (bien présente sur genévriers) - *Graphosoma lineatum* (Punaise rayée) abondante sur la carotte (*Daucus carota*).

PAPILLONS DE JOUR (Rhopalocères)

Papilionidae *Papilio machaon* (Machaon)
 Pieridae *Gonepteryx rhamni* (Citron) - *Leptidea sinapis* (Piéride de la moutarde) - *Pieris napi* (Piéride du navet)
 Nymphalidae *Argynnis paphia* (Tabac d'Espagne) - *Inachis io* (Paon du jour)

Satyridae *Erebia aethiops* : l'un des objectifs d'aujourd'hui était de vérifier l'état de la population du Grand nègre ou Moiré sylvicole, selon les sources. Cette espèce est présente ici au cœur du parc Lesse et Lomme sur des pelouses calcaires de lisières ou sous des boisements clairs. Cette population est la seule connue en Belgique. C'est donc une espèce « phare » dans la gestion des réserves. Le papillon – de la famille des *Satyridae* – vole tard dans la saison (mi-juillet à septembre). Il se reproduit sur diverses graminées : *Bromus erectus*, *Brachypodium pinnatum*, *Briza media*, *Anthoxantum odoratum*, *Poa trivialis*. Sur le parcours, nous avons noté une vingtaine de mâles et seulement une femelle, ce qui semble peu pour ce site qui est au cœur du peuplement. Le mois de juillet pluvieux est-il en cause ? Les éclosions sont-elles plus tardives ?



Erebia aethiops : Ext.: Les papillons de France et d'Europe, David Carter

Lasiommata megera (Satyre) - *Maniola jurtina* (Myrtil) - *Melanargia galathea* (Demi-deuil) - *Pararge aegeria* (Tircis) - *Pyronia tithonus* (Amaryllis)
 Lycaenidae *Aricia agestis* (Argus brun) - *Celastrina argiolus* (Argus à bande noire) - *Lysandra coridon* (Argus bleu nacré) - *Polyommatus icarus* (Icare)
 Hesperidae *Ochlodes venata* (La Sylvaine) - *Thymelicus acteon* (Hespérie Actéon) - *Thymelicus sylvestris* (Bande noire).

PAPILLONS NOCTURNES

Arctomyia aceris : superbe chenille hérissée de poils orange vif (sur un saule)

DIPTERES

Conops quadrifasciata (Conopidae)
Sericomyia silentis (Syrphidae) de taille impressionnante, cette Volucelle habite les endroits humides mais peut être observée loin de son milieu de reproduction.

HYMENOPTERES

Une Chryside (*Holopyga* ? à vérifier)

COLEOPTERES

Rhagium inquisitor (nous avons observé le berceau nymphal sous l'écorce de bûches de pin noir, habitat régulier de ce longicorne – famille des Cerambycidae). C'est à cette même famille qu'appartient *Hylotrupes bajulus* (voir au début) - *Apoderus corylli* est un charançon typique du noisetier. Sa taille, sa coloration rouge et son habitat en font un insecte facile à reconnaître - *Malthinus flaveolus* (Cantharidae)

Gérard, adepte assidu du battage, a apporté une belle moisson de données concernant les **Coccinelles** : 10 espèces différentes ont été observées sur diverses essences !

Enfin pour terminer, il nous faut absolument recommander à Pierre de revoir son inventaire des **anémones pulsatilles**... Nous avons en effet constaté la floraison d'un pied de cette superbe fleur. Fâcheux, n'est-il pas ?

Marc PAQUAY

Observation Ornithologique à SMUID, DOHAN ET TAVIGNY

Le vendredi 18 août, on nous a signalé la présence d'une cinquantaine de **Cigognes** blanches. Elles ont choisi la quiétude du village de Smuid pour se reposer l'espace d'une nuit. Venant probablement d'Allemagne ou de Pologne, elles font route vers l'Afrique. Leur couloir de migration forme un grand arc de cercle pour passer la Méditerranée à Gibraltar.

Les villages de Dohan et de Tavigny ont reçu, eux, la visite d'un groupe formé d'une quarantaine d'individus.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Tous les membres sont invités à venir présenter les problèmes d'environnement de leur région et à participer à la réflexion de l'équipe afin d'envisager les démarches et actions les plus efficaces à entreprendre en matière de protection de l'environnement.

*La prochaine réunion aura lieu **le jeudi 26 octobre 2000, à 19h30, au Centre d'Ecologie du Domaine des Masures à Han-sur-Lesse.***

Voici des renseignements sur quelques dossiers en cours (et en bref !) ... parmi d'autres !

HAN-SUR-LESSE : TRAVAUX D'ENDIGUEMENT DE LA LESSE

La saga des travaux de Han se poursuit avec de multiples rebondissements. En aval et une centaine de mètres en amont du pont du village, le massacre est consommé ! Le résultat est à la hauteur de l'ineptie du projet...

En ce qui concerne la zone la plus sensible pour les naturalistes, c'est-à-dire tout le méandre de la rivière jusqu'à l'allée des Marronniers, où il était prévu la construction d'un mur anti-crues de 4m de hauteur sur plus de 400m de long, on peut espérer éviter le pire. La demande de permis de bâtir n'a pas encore été introduite pour cette phase des travaux et, s'il reste logique avec la politique qu'il préconise actuellement à grand bruit, le cabinet du ministre Forêt ne peut que **refuser d'accorder ce permis**. La nature même du projet est en effet en totale contradiction avec une approche globale de gestion des cours d'eau par bassins versants. Mais, en matière d'environnement et/ou de politique, on n'est pas à une contradiction près... Affaire à suivre.

ENTRE VILLERS ET VIGNEE : DETOURNEMENT DU RAVEL

Assez curieusement, la piste du Ravel n'emprunte pas le tracé de l'ancienne voie ferrée entre Villers-sur-Lesse et Vignée, mais est détournée par un petit sentier forestier, le Chemin de la Reine, au pied des rochers de Ciergnon et en bordure de la Lesse. Cette modification du tracé entraîne des travaux supplémentaires importants puisqu'il faut traverser la rivière et menace la qualité biologique d'une zone intéressante.

Les Naturalistes ont reçu l'assurance des responsables de l'aménagement du RAVEL **qu'aucun aménagement d'envergure ne sera réalisé**. On reste toutefois sceptique sur la nécessité future de consolider ce sentier régulièrement inondé par la Lesse en crue, surtout quand on connaît le type d'infrastructure réalisée pour les autres tronçons du RAVEL. Ne faudra-t-il pas bientôt renforcer ce sentier, pour garantir la sécurité des usagers, avec empierrement, béton ou tarmac et, pourquoi pas, murs anti-crues ? On peut ici craindre le pire !

La question reste posée : pourquoi avoir détourné le tracé normal du RAVEL que l'ancienne voie ferrée était prête à accueillir ? La réponse, peut-être, dans le prochain numéro !

ROCHEFORT-JEMELLE : VELODROME ET PLAINE ALLUVIALE

Entre Rochefort et Jemelle, la plaine alluviale de la Lomme ne sera bientôt plus qu'un souvenir recouvert par les diverses infrastructures que l'on y bâtit. Cerise sur le gâteau de ces aménagements spectaculaires : le vélodrome !

Après étude du dossier, les Naturalistes de la Haute-Lesse se sont rendu compte que, sans vouloir remettre en question le bien-fondé de l'édification d'un vélodrome, il fallait bien constater que la commune de Rochefort avait accordé là **un permis de bâtir en toute illégalité**, sans tenir compte du Plan de Secteur et en empiétant sérieusement sur une Zone Verte.

La commune de Wellin avait agi de la même façon, il y a peu, en envisageant l'aménagement à des fins industrielles dans une zone protégée par le Plan de Secteur.

Si les communes ne respectent plus la loi ... où va-t-on ?

LE RI D'EN FAULE A BELVAUX

Le propriétaire du terrain qui avait illégalement réalisé d'importants travaux de terrassement à proximité d'une résurgence remarquable pour y créer un étang a été sommé par la commune de Rochefort de remettre le site en état. Bravo pour la commune qui fait ainsi respecter le Plan de Secteur. Maintenant, **sur le terrain, les Naturalistes attendent !**

LES ARGILIERES DE WANLIN

Tous les Natus connaissent le grand intérêt biologique de la recolonisation des argilières de Wanlin après extraction. Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont été alertés et ont réagi à une demande de permis d'extension de l'exploitation dans laquelle il était question aussi, plus discrètement, de remblaiement des zones creusées par **des déchets inertes**.

Des contacts ont été pris avec la commune de Beauraing pour rechercher une solution ... à trouver impérativement.

POUR TERMINER, LA BONNE NOUVELLE DU MOIS

Les égouts du quartier situé au-delà de la Ferme de Dry Hamptay, à Han-sur-Lesse, ne vont plus directement dans le Ri de la Planche. D'importants travaux ont été réalisés pour renvoyer le « tout », grâce à un système de pompe, en direction de la station d'épuration. Très bien ! Dommage que toute l'installation (électrique) se situe juste au bord du ruisseau, en plein dans la zone régulièrement inondée par les eaux de la Lesse en crue. Pourvu que ça tienne !

Bruno MAREE

LES POULAILLERS DE LIBIN... SUITE

Voici, à l'intention de nos membres, des extraits de la correspondance envoyée à la députation permanente qui délivre le permis d'exploiter et le permis d'urbanisme

...Après le projet de poulailler à Anloy (la commune de Libin vient de refuser le permis de bâtir pour l'extension) et celui en gestation à Ochamps, voici celui de Villance! Les membres de notre association, domiciliés sur le territoire de la commune de Libin, s'inquiètent de voir leur commune se spécialiser dans ce genre d'élevage avec AGRIJERHE qui sollicite les autorisations d'usage pour installer un nouveau poulailler d'une capacité d'hébergement de 76.440 poules pondeuses.

Comme par le passé, les Naturalistes se sont toujours montrés soucieux de voir se développer en Haute-Lesse une agriculture de qualité et fortement diversifiée mais nous ne pouvons accepter ce projet qui s'inscrit dans une filière d'élevage industriel et va ainsi à l'encontre des objectifs d'un développement durable prôné par les Naturalistes...

...Les deux études minimisent systématiquement les nuisances environnementales relevées et supportées par tous les habitants des villages d'Anloy et de Villance. Nous dénonçons ce type d'études qui se veulent convaincantes en se référant aux normes consignées dans le « Code de bonnes pratiques pour le développement des productions porcines et avicoles dans la province de Luxembourg ». Nous vous rappelons néanmoins que, dans ce même code, la Province s'exprime en ces mots : **« Il faut éviter que, dans notre province, ne se mette en place une agriculture composée d'unités hyperspécialisées de grande taille dont la vocation est de produire au coût le plus bas possible pour répondre aux besoins des grandes multinationales actives au niveau du commerce mondial »**. Voilà qui a le mérite d'être clair!

...Dans l'état actuel du projet, nous ne pouvons que nous opposer catégoriquement à ce type d'élevage industriel qui vient d'être discrédité au cours de ces derniers mois et qui a montré au grand jour les dangers qu'il risquait de créer pour la santé humaine (dioxine). C'est dans cet esprit que le Parlement européen a amendé le projet de directives du Conseil en interdisant purement et simplement l'élevage de poules en batteries en 2012.

...Traditionnellement, l'élevage bovin développé sur la commune de Libin a permis jusqu'à présent une exploitation liée au sol qui couvrait toute la chaîne de production : production de la nourriture sur place, reproduction et nourrissage des animaux, vente des produits laitiers et carnés, gestion des lisiers et intégration des bâtiments d'exploitation. Nous ne souhaitons pas voir s'installer des exploitations soumises à des firmes délocalisées qui ne souhaitent investir que dans une partie de la chaîne de production en nous abandonnant les nuisances tout en se réservant d'importants bénéfices.

La dévalorisation et le sacrifice d'un site paysager, sous-estimés par l'étude EECO, au seul profit d'une personne de notre commune, ne peuvent être acceptés par de bons gestionnaires communaux et provinciaux soucieux d'équité et de clairvoyance. Bien entendu, nous nous joignons aux opposants qui soulignent toutes les nuisances causées par les odeurs provenant du site et lors des épandages, par les bruits causés par les ventilateurs et le charroi, par les problèmes d'approvisionnement et de pollution de l'eau, par les dépréciations immobilières des immeubles voisins, par la fiabilité des contrats, par l'intégration paysagère des bâtiments...



Mots-clés en caractères gras.

Toutes les revues sont disponibles et peuvent être envoyées à toutes personnes intéressées sur simple demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

Rédaction rubrique: Gérard LECOMTE.

Route de Givet, 62 - 5500 DINANT

☎ 082/ 21.39.98

REVUES NATURALISTES

AVES (Société d'Etudes Ornithologiques) - « Aves - Contact »

- 36^e année - N° 3/2000, mai / juin:

- Tunisie : escapade ornithologique au lac Ichkeul.
- Inoubliable Engoulevent.
- Buse ou Bondrée, là est, bien souvent la question.

- RAPPORT D'ACTIVITES 1999.

AVES - Bulletin

Publication trimestrielle de la Société d'Etudes Ornithologiques Aves.

- Volume 36 - Numéro 4 - 1999 (Paru en juin 2000

- Etudes de la population de **Perriche jeune-veuve** à Bruxelles.
- Evolution récente de la population nidificatrice du **Grèbe huppé** en Wallonie.
- Chronique ornithologique : janvier - octobre 1995

CERCLE ASTRONOMIQUE MOSAN - « L'Univers du Namurois »

- Bimestriel mai – juillet / août 2000 – N° 118:

- L'Astronomie en Chine.
- Le ciel en été (listes des observations possibles).
- « Présence féminine sur la Lune » : observation des différents cratères.
- Le ciel des jeunes astronomes amateurs : **La Lune.**

(Le) GENEVRIER

Groupement pour la Mise en Valeur des Richesses Naturelles de la Région de Ferrières, My, Vieuxville, Werbomont, Xhoris.

- Trimestriel n° 1 - 18^{ème} année :

- Leçons de botanique familière : **Digitale et Scrofulaires / Rose trémière et Mauves**
- Fichier Faune – Flore - Habitat : **Le Pic cendré**
- Etude nationale belge du **Gui.**

G.E.S.T. (Groupe pour l'Etude des Sciences de la Terre)

- Périodique bimestriel N° 102 - Juillet 2000 :

- EDITORIAL : **Planétologie**, une science en expansion !
- PLANETOLOGIE : Un bref aperçu du volcanisme de la planète Mars.
- GEOLOGIE : L'utilisation des pierres dans l'Egypte pharaonique.

(Les) NATURALISTES BELGES

ASBL pour la diffusion des sciences naturelles, l'étude et protection de la nature de nos régions.

- Trimestriel - Volume 81,2 - Avril / juin 2000:

L'outillage de l'écologiste.

(...) calcul de la pente d'un terrain, de l'éclairement, de l'évapotranspiration (...) définition des horizons superficiel riche en matières organique : **Mor, Moder, Mull** (...) échelle de Beaufort (...) calcul de la teneur en eau des sols, du pH (...) milieu aquatique : récolte du plancton et son étude quantitative (...) définitions : **eau oligotrophe, mésotrophe, eutrophe** (...)

(Cercle des) NATURALISTES DE BELGIQUE - « L'Erable »

- 2° trimestriel 2000 / n° 2 :

- Le Rouge-queue à front blanc**, oiseau de l'année à Vierves-sur-Viroin ? !
- Les Hétéroptères aquatiques (Naucores)** : clé de détermination des familles.
- Quels bio-indicateurs pour nos pelouses ?**
Pourquoi des bio-indicateurs. Quelle démarche adopter ? Quelles espèces suivre ? Du point de vue pratique... (*l'abondance des lépidoptères*).

(Les) NATURALISTES DE CHARLEROI

- Bulletin avril 2000 - N° 2:

- Comptes-rendus de sorties:
 - **Wauthier-Braine**, 02/04/00 : les abords du Bois d'Haumont (Géo / Bota).
 - **Jamioux**, 15/04/00 : Bois de Marbaix, ruisseau de la Forêt (Géo / Bryo).
 - **Gozée**, 30/04/00 : Etang du Grand Vivier (Géo / Hist / Orni).
 - **Hourpes**, 27/05/00 : Histoire industrielle du site et aperçu de la végétation.
 - **Frasnes-lez-Couvin** (carrière du Lion) et **Nismes** (Breumont), 25/06/00 : (Géo / Bota).

(Les) NATURALISTES VERVIETOIS - « Revue Verviétoise d'Histoire Naturelle »

- Bulletin trimestriel - Eté 2000:

- Le Parc de Séroule et la Vallée du Prery (Verviers).
- Observations sur *Sphinx ligustri* (le Sphinx du Troëne).
- Thecamoebiens du sapropele vaseux de l'étang de Virelles.
- Quelques notions sur les Névroptères et les Mécoptères.

(L') HOMME & L'OISEAU

Revue trimestrielle pour l'Étude et la Protection de l'Avifaune Européenne

- Trimestriel N° 38 – Mars 2000 – N° 1 :

- ETAT DES LIEUX : ✓ Le Moineau domestique mieux protégé en 2000 ? ✓ Chasse au gibier d'eau limitée aux Pays-Bas ✓ Le Castor : retour au pays ✓ Les Mésanges charbonnières veulent transmettre plus de gènes ✓ Organbidexka Col Libre : déjà vingt ans de combat.
- Le Torcol fourmillier : un pic paradoxal.
- Contre Vents et Marées... Noires (**Dossier ERIKA** - 32 pages).
- Y-a-t-il « prolifération » de Pies et de Corneilles ?
- Les Oiseaux d'André Buzin.
- Liste des Centres de Revalidation.

R.N.O.B. (Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique) - « Réserves Naturelles »

- Revue bimestrielle n° 3 – Mai / Juin 2000 - 22° année:

- EDITORIAL : **Déontologie des associations naturalistes.**

« Monsieur Tout-le-Monde apprécie la nature par l'action globale qu'elle exerce sur lui (...). Le Naturaliste s'en distingue par l'augmentation de son plaisir à fréquenter la nature en la disséquant, en cherchant à identifier l'organisme responsable d'un tel bruissement, d'une telle éclosion de couleurs ou encore d'une telle émission de parfum. Selon sa sensibilité, il devient au mieux, par exemple, ornithologue, botaniste, mycologue ou entomologue et, au pire, par exemple aussi, lépidoptériste noctambule, russologue des boulaies ou orchidologue du xérobromion. Au pire, parce qu'à force de se spécialiser, ce naturaliste prend le risque majeur de ne plus apprécier la nature dans sa globalité et de plonger dans une déviance égocentrique nuisible à la nature elle-même. (...) les cocheurs d'espèces rares. »

- La construction du Réseau agriculteurs – naturalistes : un meilleur dialogue.
- DOSSIER : « La nature ? Oui, merci ! ».

Tout un chacun a besoin de nature, consciemment ou non. Pour que le public puisse la découvrir, telle quelle et non par les pastiches que sont les jardins botaniques, parcs zoologiques ou autres sites composés à son image, les RNOB lui ouvre ses réserves naturelles.

Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne (S.S.N.A.H.M.)

- Fascicule trimestriel N° 109 - 2° trimestre 2000:

- Observations d'Orthoptères peu connus dans la moitié Nord de la France (région Champagne-Ardenne).
- Observations floristiques sur le département de l'Aude (suite).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

BRABANT-ECOLOGIE - « Tam - Tam » avec Agenda vert

- N°331 – Juin 2000. An 15 de Tchernobyl.
- N°332 – Août 2000. An 15 de Tchernobyl.

INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE - « Contact Environnement »

« La balle au bond »: *Pour vous informer des actions en cours d'Inter-Environnement Wallonie sur le plan fédéral, régional et local.*

Communiqué de presse / Découpes de presse:

- N° 05/2000 – Juin 2000

- Réintroduction du **Castor** : respect de la Nature et de la Vie !
Les associations prennent position.

- N° 05/2000 – Juillet 2000

- Circulation sur les cours d'eau (**Kayaks**) : Happart va dans le bon sens.
Inter-Environnement Wallonie soutient l'initiative du Ministre.

« PAYSAGES » - Ressources naturelles et environnement en Wallonie.

Ministère de la Région wallonne .

Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

- Revue trimestrielle N° 18.

- Qualité de l'air : un souci constant
- Rats des villes et rats des champs : s'en débarrasser est un jeu d'enfant
- PCB/PCT : inventaire et destruction des appareils contaminés
- Le compostage : c'est si simple
- La gestion de la crise de la dioxine
- Stages d'été : Han-sur-Lesse / stage de pêche pour les jeunes de 10 à 15 ans.